

**L'OTAN dans les Balkans et l'initiative pour l'Europe du Sud-Est; les ONG
acteurs essentiels du développement de la société civile et de
démocratisation en Europe du Sud-Est.**

R a p p o r t F i n a l

2001 - 2003

Skopyé - Juin 2003

**Nebija Islamovski
République de Macédoine**



* La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel.



Remerciements

Je devrais, tout d'abord, exprimer mes remerciements à l'OTAN qui a soutenu par le "Programme de bourses de recherches OTAN-CPEA 2001-2003 mes travaux de recherche au projet intitulé: *L'OTAN aux Balkans et l'initiative pour l'Europe du Sud-Est; les ONG acteurs essentiels du développement de la société civile et de démocratisation en Europe du Sud-Est.*

Je voudrais ensuite exprimer ma gratitude à Madame Maria Milochevska, conseiller du ministre des sciences de la République de Macédoine soit par la lettre de recommandation soit par ses conseils scientifiques et de la part de Madame Anna Verscheure-Langenberg qui travaille dans le compartiment des affaires Universitaires au sein de l'OTAN, par ses conseils pratiques donnés avec générosité.

Ma reconnaissance va aussi vers M. Constantin Bouzardenov pour son aide précieux pendant mes documentations et son soutien logistique.

Enfin je devrais remercier mes confrères de l'ONG Human Relief de Skopyé, soit par la lettre de recommandation soit pour leur soutien successif dans mon trajet professionnel et scientifique à Bruxelles et à Paris.

Skopyé, Juin 2003

Nebija Islamovski

E-mail: humanrelief@yahoo.co.uk

Table des matières

Introduction	4
L'Organisation du Traite de l'Atantique Nord (OTAN)	5
Le Traité de l'Atlantique Nord	6
L'OTAN dans les Balkans	6
Les missions de l'OTAN en Bosnie-Hertzégovine	7
La structure de commandement de la SFOR	
Aspects civils	8
La mission de l'OTAN a Kosovo - KFOR	10
Les missions de l'OTAN en République de Macédoine	11
Opération "Concordia" de l'Union européenne	12
Engagement de la communauté internationale et le l'OTAN en Serbie meridionale	13
L'initiative pour l'Europe du Sud-Est	14
<i>Le pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est</i>	15
<i>Les futures stratégies dans le domaine de la sécurité</i>	17
<i>Justice et affaires intérieurs</i>	19
Les ONG acteurs essentiels du développement de la société civile et de démocratisation en Europe du Sud-Est.	20
Société civile dans la nouvelle Europe	26
Conclusion	29
Chronologie	32
Bibliographie	44
Photo	48
Cartes	49

Introduction

L'espace balkanique est revenu récemment, d'une façon cruelle, dans l'actualité mondiale par une guerre qui rompait 45 ans de paix en Europe.

Nombre des crises ont débuté lorsqu'une des parties a adopté une attitude, puis une politique de différenciation, ou l' "Autre" est, de plus en plus regardé sous l'angle de sa différence, renforcée, grossie, déformée au point d'en devenir dangereuse. Tel fut le cas avec la chute de la Yougoslavie communiste aux Balkans et en URSS en Caucase après lesquels la volonté des peuples en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo et en Tchétchénie a été stoppée par force d'adopter des attitudes politiques démocratiques de la réalité du temps. En URSS et en ex-Yougoslavie les régimes communistes étaient à la fois nationalistes, discriminatoires (apartheid) et totalitaires, qu'ils ont influencé à conduire à des guerres de libération, des guerres civiles ou à des purifications ethniques sur ces territoires et ont fait stoppés les restructurations démocratiques et psychologiques du progrès.

Dans l'ensemble du Sud-Est européen, et plus particulièrement la zone qui nous occupe, la fin des régimes communistes a vu la dislocation des États-partis et le démantèlement des économies dirigées. Désordre et fragmentation des intérêts, émiettement des forces sociales des identités et des légitimités ont pris immédiatement le dessus, dans un contexte d'effondrement économique - avec une chute du produit intérieur brut comme de la consommation, et l'apparition d'une hyperinflation et d'une grande confusion idéologique. Car au cours des premières années, l'enjeu était moins économique que politique: il s'agissait de reconstituer un pouvoir central légitime apte à mener à bien les réformes nécessaires à la (re)construction du capitalisme. Les gouvernements qui bénéficiaient du consensus le plus solide prirent les mesures les plus radicales, non sans risques et non sans résultat: la Pologne, la Hongrie et la Tchéquie ont adhéré à l'OTAN le 12 Mars 1999.

Tandis que les Slovaques et les Roumains stoppèrent plusieurs fois, non sans conséquences négatives, les restructurations et ainsi plus tard à Prague ont pu être invités à l'OTAN, en Novembre 2002.

Il convient de ne pas perdre de vue tout au long de cette étude la différence de nature qui existe au regard du Droit international entre les deux "conflits armés majeurs" qui se sont déroulés dans la région des Balkans: alors que dans le cas de la Bosnie-Herzégovine, il s'agissait d'un État souverain, reconnu internationalement comme tel, ayant sollicité la protection des "casques bleus" de l'ONU, au Kosovo, province de la "troisième Yougoslavie" à majorité de population albanaise (90%) , ce fut l'OTAN, agissant en tant que "bras armé" de la communauté internationale, qui intervint "en absence d'un mandat explicite du Conseil de Sécurité", qui ne pourrait être jamais obtenu vu la position au Conseil de Sécurité de la Chine et la Russie qui ont toujours avec le veto mandaté Milosevic dans la guerre (1991-1995), mais lequel allait devoir "régulariser" le fait accompli à *posteriori* par l'adoption, le 10 juin, de sa Résolution 1244.

Il s'agissait bien d'une étape importante au fait que l'OTAN a décidé d'agir pour faire respecter les résolutions adoptées du Conseil de Sécurité. Les pays de l'OTAN estimèrent que la seule solution consistait à recourir à des moyens militaires pour mettre un terme à la catastrophe humanitaire et rétablir la stabilité dans la région. En d'autres termes l'OTAN a répondu à la réalité sur le terrain, alors que le droit international ne s'était pas encore adapté au nouvel environnement en matière de sécurité et l'Union Européenne était loin d'une politique européenne développée de sécurité et de défense en pratique.

Une mauvaise évaluation des dirigeants et des analystes occidentaux lors de la publication du fameux *Mémoire de l'Académie serbe des sciences et des arts* qui, dès 1985, annonçait déjà ce qui tramait dans les milieux nationalistes serbes- la préparation pour

la troisième guerre balkanique qui a eu lieu 1991-1999 et qui n'a pas pu s'arrêter sans bras armée de la communauté internationale.

L'OTAN a décidé de lancer des frappes aériennes contre la (République fédérale de Yougoslavie) Serbie et le Monténégro dans le but de mettre fin à la politique inacceptable d'épuration ethnique menée par Belgrade, basée sur le chauvinisme agressif, sur la haine de l'Autre, politique intolérable dans l'Europe du XXI^e siècle fondée sur les droits de l'homme, le pluralisme et la démocratie.

L'Europe, les Balkans et tout les pays de l'Est de l'Europe doivent leur reconnaissance à l'administration des démocrates du président des Etats Unis M. W. Clinton, pour sa ferme décision, arrivée au pouvoir, à prendre des pas avec les Alliés de l'Europe, pour mettre fin à la guerre d'épuration ethnique en Bosnie, Croatie et au Kosovo qui a duré: 1991-1999. Malgré qu'en décembre 1992 peu après l'agression serbe de la Bosnie-Herzégovine, le secrétaire d'Etat américain de l'administration Bush sr. M. Lawrence Eagleburger, a qualifié le président serbe de criminel de guerre et les médias occidentaux l'on surnommé le "boucher des Balkans" des décisions fermes n'étaient entreprises de la part de cette administration à mettre fin à cette longue tragédie aux civils innocents des peuples Balkaniques dont la seule coupabilité était d'appartenir à une différente et ethnique mineure, rien de plus.

La tragédie était 200.000 morts, plus de trois millions déplacés à la belle étoile.

L'OTAN est intervenue militairement pour la première fois le 28 février 1994, jour où des avions de l'OTAN ont abattu, au-dessus de la Bosnie-Herzégovine, quatre avions de combat qui avaient violé la zone d'interdiction aérienne imposée par les Nations Unies.

La tuerie ne s'arrêta en Bosnie qu'avec l'intervention de l'OTAN par le biais de campagne aérienne de quinze jours en août et septembre 1995. Selon les estimations de Human Rights watch les sacrifices innocents des bombardements en Serbie et Monténégro en 1999 étaient moins de 500 personnes, ce qui justifie les bombardements de point de vue d'arrêter la boucherie de nettoyage ethnique qui serait à million de sacrifices à Kosovo, selon des estimations des experts politiques et militaires vu le plan "fer à cheval" du régime dont l'objectif consistait à obtenir par la violence des changements démographiques, purification ethniques du plus grand nombre de la population albanaise au Kosovo, comme c'était le cas en Bosnie-Herzégovine. Entretemps, en février 1993, le Conseil de sécurité des Nations unies avait adopté une résolution établissant à la Haye un "tribunal international chargé de juger les personnes présumées responsables de crimes (génocide, crime contre l'humanité) commis dans l'ex-Yougoslavie à partir de 1991" auquel on se réfère aujourd'hui sous le nom de Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), bientôt suivie de la création d'un tribunal similaire pour le Rwanda.

La pratique l'a montré aux Balkans et ailleurs que seul l'OTAN est capable à prendre des mesures pour maintenir le respect des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, vu des gouvernements et des forces intransigeables par exemple: en Serbie, Croatie au proche orient au moyen orient, en Afrique, Amérique des Caraïbes ou autre part dans le monde parce qu'il ne s'agit pas de maintenir seulement la paix mais l'imposer et l'implanter pour toujours.

L'écrit qui suit et le titre de ce travail argumenté en cartes, photo, chiffres et chronologie!

L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (L'OTAN)

L'OTAN est une Alliance de pays, représentés par leurs gouvernements aux niveaux appropriés en fonction des questions et de la nature des décisions à prendre. Les décisions de l'Alliance sont fondées sur le consensus entre les pays membres et elle ont la même force, quel que soit le niveau auquel elles sont prises.

Alliance défensive, fondée par le traité de l'Atlantique nord à Washington, en avril 1949. L'Organisation siège à Bruxelles. Créée pour développer la capacité de résister à toute attaque armée. Elle a pour objectif de sauvegarder la liberté, l'héritage commun et une civilisation qui se fonde sur les principes de la démocratie, de la liberté individuelle et de l'état de droit.

L'OTAN compte dix-neuf pays membres : l'Allemagne, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, le Royaume-Uni, la Turquie, et la République tchèque.

Le sommet du cinquantenaire de l'organisation s'est tenu à Washington du 23 au 25 avril 1999. Au même moment, l'OTAN menait en Yougoslavie une campagne de bombardements (24 mars-10 juin) décidée de mettre un terme à la politique de purification ethnique de Belgrade au Kosovo et dans d'autres régions de l'ex-Yougoslavie. En septembre 1999, M. Javier Solana qui sera élu premier haut représentant de l'UE pour la politique étrangère et de sécurité commune, est remplacé au secrétariat général par Lord George Robertson.

Le Traité de l'Atlantique Nord

Signé à Washington le 4 avril 1949 instituait une alliance de 10 pays européens et 2 pays nord-américains.

Quatre pays européens se sont joints à l'Alliance entre 1952 et 1982, le 12 Mars se sont joints la Hongrie, la Pologne et la République tchèque.

Au Sommet de Prague en 21, 22 novembre 2002 ont été invités à l'adhésion avec l'Alliance 7 pays: La Bulgarie, l'Éstonie, la Lettonie, la Lituanie, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie.

Les pays invités devraient adhérer à l'OTAN en 2004 ainsi qu'à l'Union européenne en 2004, sauf la Bulgarie et la Roumanie après 2004 à l'Union européenne

Prague est le cinquième élargissement de l'histoire de l'OTAN, après la Grèce et la Turquie, en 1952, l'Allemagne, en 1955, l'Espagne, en 1982, et la République tchèque, la Hongrie et la Pologne, en 1999.

Le traité de l'Atlantique Nord est conforme à l'esprit de la Charte (l'article 51) des Nations Unies, d'où il tire sa légitimité. Les signataires réaffirment leur foi de vivre en paix avec tout les peuples et tous les gouvernements, déterminés à sauvegarder la liberté de leurs peuples, leur héritage commun et leur civilisation, fondés sur les principes de la démocratie, les libertés individuelles et le règne du droit.

Les décisions sont prises sur la base du consensus.

L'OTAN dans les Balkans

L'intervention humanitaire de l'OTAN aux Balkans débuta en Bosnie en 1995 et mit fin à la guerre d'agression de la part de la Serbie et de la Croatie, qui a duré 4 ans pour ce pays.

Durant cette décennie 1991-2001, on a assisté aux Balkans à des crimes de guerre, à des crimes contre l'humanité: des armées, des polices, des groupes paramilitaires ont fait fuir, martyrisé, tués des populations et effacé toute trace administrative de son existence à cause de différence de religion, de langues et des coutumes. Tous ceux qui étaient différents à la Serbie de: langue et de religion ont reçu le bâton- ont subi la guerre: La Slovaquie, la Croatie, La Bosnie et le Kosovo.

La Yougoslavie qui veut dire les slaves du Sud est constitué Etat en 1929 constituant les Serbes, Croates et les Slovènes sous le nom de *Royaume (de Yougoslavie) des Serbes, Croates et Slovènes*.

Tout les autres peuples et nationalités étaient marginalisés dans la constitution malgré qu'ils étaient assez nombreux dans la population: comme les: Albanais, les Bosniaques, les Juifs, les Macedoniens, Monténégrins, les Turcs, les Torbesi (Pomaks, Gorani), les Tsiganes, les Vlachs et d'autres. Diversité des peuples des coutumes de racines Byzantines, Orientales, Ottomanes et Occidentales.

L'OTAN a commencé à rationaliser ses forces dans les Balkans en mai 2002, au vu de l'amélioration de la sécurité dans la région. En Bosnie-Herzégovine, la restructuration est terminée et les effectifs de la SFOR ont été ramenés de 19.000 hommes, début 2002, à environ 12.000 aujourd'hui. Les ministres des affaires étrangères des pays membres de l'OTAN à Madrid le 04 juin 2003 ont déclaré que le nombre d'hommes doit être encore réduit les mois qui suivent aux Balkans, ce qui représente l'amélioration progressive de sécurité dans cette région d'Europe.

Les missions de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine

Fondé sur la résolution 1031 du conseil de sécurité de l'ONU, l'OTAN a reçu un mandat lui permettant d'exécuter les aspects militaires de l'accord de paix en Bosnie-Herzégovine.

Le 14 décembre 1995 a été signé à Paris l'accord général de paix après avoir été négocié à Dayton dans l'Ohio et le 16 décembre l'OTAN a lancé l'opération militaire pour nom de code Opération Joint Endeavour.

La force multinationale de l'OTAN, appelé force d'intervention (IFOR) a débuté sa mission le 20 décembre 1995, avec un mandat d'un an, avec un effectif de 60.000 hommes. Sa tâche principale, était d'exécuter l'Annexe 1A (aspects militaires) de l'accord de paix en intervenant et en forçant la cessation des hostilités militaires. L'annexe comprenait trois aspects:

- séparer les forces armées de l'entité bosniaques-croates (la fédération) de l'entité bosno-serbe (La Republika Srpska) avant le 16 janvier;
- transférer les territoires reconquis avant le mois de mars;
- stocker l'armement lourd des des forces des entités dans des sites approuvés, avant le mois de Juin.

Pendant le reste de l'année l'IFOR patrouillait dans le pays sur les 1 400 km de la zone demilitarisée des lignes inter-entités et inspectait régulièrement plus de huit cents sites contenant des armes lourdes et autres équipements. En exécutant ces tâches, l'IFOR a ouvert 1 200 km de route; a remplacé ou réparé une soixantaine de ponts; et a réussi à libérer l'aéroport de Sarajevo ainsi que les principales voies ferrées. Grâce au succès précoce de l'IFOR un environnement de sécurité pu être établi. Ceci a permis au Haut Représentant (nommé pendant les accords de paix de Londres lors de la conférence d'exécution de la paix les 8 et 9 décembre 1995) et à d'autres organisations de commencer leurs travaux pour exécuter les aspects civils de l'accord de Dayton et de créer des conditions dans lesquelles la vie en Bosnie-Herzégovine pourrait reprendre un rythme normal. Dans les limites du cadre de son mandat l'IFOR a apporté un soutien essentiel au bureau du Haut Représentant ainsi qu'à d'autres organisations. Un autre élément important a été le soutien de l'IFOR apporté à l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (l'OSCE) en préparant et en effectuant les élections de septembre 1996.

Après le caractère pacifique des élections de septembre 1996, l'IFOR a réussi à effectuer sa mission d'exécution de l'annexe militaire de l'Accord Général pour la Paix. Néanmoins, il est clair qu'il restait encore à faire dans le domaine civil et que l'atmosphère politique continuait d'être potentiellement instable. Une semaine après l'élection en Bosnie, lors d'une réunion informelle à Bergen en Norvège. Les ministres de la Défense de l'OTAN ont conclu que l'Alliance avait besoin de revoir la façon dont elle voyait son rôle, pour continuer à

soutenir un environnement sécurisé après la fin du mandat de l'IFOR, au mois de décembre. Un mois plus tard, le Conseil de l'Atlantique Nord (NAC) approuvait une étude des autorités militaires de l'OTAN pour trouver des options sécuritaires pour l'après IFOR.

De novembre à décembre 1996, un plan de consolidation sur deux ans a été élaboré à Paris puis à Londres sous les auspices du conseil d'exécution de la paix. Fondé sur le plan de l'étude de l'Alliance, les ministres des Affaires étrangères et de la Défense de l'OTAN ont conclu qu'une force militaire réduite était nécessaire pour la consolidation de la paix.

Il a été convenu que l'OTAN créerait une force de stabilisation (SFOR), qui a été ensuite mise en place le 20 décembre 1996, le jour de la fin du mandat de l'IFOR.

Le rôle de l'IFOR (Opération Joint Endeavour) existait pour faire respecter la paix, tandis que le rôle de la SFOR (Opération Joint Guard/ Opération Joint Forge) a pour but de stabiliser la paix. La différence entre les deux opérations se reflète dans leur nom.

Le rôle et le mandat de la SFOR

La résolution 1088 du conseil de sécurité du 12 décembre 1996, autorise la SFOR, en tant que successeur de l'IFOR, à exécuter les aspects militaires de l'accord de paix. L'effectif est réduit à 32.000 hommes au début de 2000 et son nombre a continué de décroître régulièrement pour atteindre 23.000 hommes en novembre 2000. Comme l'IFOR, la SFOR possède les mêmes règles robustes d'engagement et d'utilisation de la force permises par le Chapitre VII de la charte des Nations unies.

La mission principale de la SFOR consiste à contribuer à un environnement sûr et sécuritaire pour la consolidation de la paix.

Ces tâches spécifiques sont:

- Dissuader ou empêcher la reprise des hostilités ou quelque menace à la paix.
- Promouvoir un climat dans lequel le processus de paix peut continuer d'évoluer,
- Offrir une aide aux organisations internationales dans les limites des capacités de la SFOR.

Initialement, la taille de la SFOR avoisinait les 32 000 militaires en Bosnie-Herzégovine - à peu près la moitié de l'IFOR. Même avec la taille actuelle réduite, la SFOR est capable de remplir toutes les dispositions de l'annexe 1A de l'accord de paix:

- Stabiliser l'environnement et la paix dans lequel les autorités locales et nationales conjointement avec les organisations internationales peuvent travailler.
- Offrir un soutien à d'autres agences (en vue de réduire les forces)

Le mandat de SFOR réduit à 12.000 hommes aujourd'hui n'a pas changé; cette force réduite est plus puissante et plus souple au plan opérationnel.

Il s'agit toujours d'aider à maintenir un environnement sûr et protégé en Bosnie-Herzégovine, comme le stipule l'Accord-cadre général de paix (Accords de Dayton) signé en 1995.

La structure de commandement de la SFOR

La force de stabilisation possède un commandement unifié sous l'OTAN et sous la direction politique du Conseil du Traité de l'Atlantique Nord, stipulé par l'Accord de Paix (Annexe 1A). L'autorité militaire est dans les mains du Commandant suprême de forces alliées en Europe (SACEUR) de l'OTAN.

Aspects civils

Pour que la paix dure en Bosnie-Herzégovine, l'application complète des aspects civils de l'accord de paix est crucial. En continuant l'exécution des aspects militaires de l'accord de Dayton, l'OTAN aide à sécuriser l'environnement conduisant à la reconstruction civile et

politique. Les aspects civils de l'accord sont pris en charge par des organisations internationales, sous la coordination du Haut-Représentant. Au vu de l'importance des aspects civils de l'accord de paix, la SFOR continue à fournir son soutien aux tâches civiles. Cependant, bien que disposant de moins de forces, la SFOR a du choisir des priorités dans ses efforts et précautionneusement sélectionner les endroits où ils seront appliqués. Pour être effectifs, la SFOR et les autres organisations continueront à planifier et à identifier leurs objectifs pour s'assurer que le soutien de la SFOR est utilisé à l'endroit et au moment voulus.

Le Bureau du Haut représentant (OHR), la Force de police internationale (IPTF) des Nations unies, le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI-Y) comptent parmi les institutions et les organisations exécutant les aspects civils de l'accord de paix. De nombreuses autres organisations inter-gouvernementales et non gouvernementales jouent elles aussi un rôle important.

Sous la direction du Conseil de l'Atlantique Nord le SFOR a fourni un environnement sécurisé pour le déroulement des élections nationales en octobre 1998, les élections municipales en 1997 et avril 2000, et les élections spéciales en République Srpska en 1997. Elle a également apporté son soutien à l'OSCE dans la préparation et la conduite de ces élections. La SFOR continuera par exemple, à aider l'OSCE dans son rôle d'assistance aux parties dans l'exécution du Confidence-and-Security-Building Agreement. Le deuxième accord limite la possession des armes lourdes par les parties afin d'éliminer le danger d'une course aux armements sous-regionale et d'amener à une réduction massive de l'armement lourd dans la région.

La SFOR continue de même à soutenir l'UNHCR dans ses missions de supervision en faveur du retour des réfugiés et des personnes déplacées. Les retours vers la zone de séparation ont été négociés entre les multiples organisations concernées et les parties signataires de l'accord de paix. La SFOR aide à l'exécution des procédures destinées à faciliter ces retours, par exemple en s'assurant qu'aucune autre arme que celles de la SFOR elle-même ne reviennent dans la zone de séparation. Toute exception nécessite une approbation spécifique de la part de la SFOR. L'objectif de la SFOR est d'empêcher tout conflit au sujet du retour des réfugiés et des personnes déplacées. Cependant, les parties assument la responsabilité de restaurer l'ordre et les conditions normales si un incident se produit. La SFOR continue à travailler d'une manière très proche avec la Force de police internationale des Nations unies, tout comme le faisait son prédécesseur l'IFOR. La SFOR soutient également l'IPTF dans son rôle de promotion de la loi locale et de l'ordre, ce qui se révèle essentiel pour l'établissement d'une paix durable.

La SFOR a travaillé avec les autorités de BiH afin d'assurer un environnement sécurisé pour l'important Sommet sur le Pacte de stabilité dans les Balkans (lié au sommet) qui s'est tenu au stade Zetra Ice, à Sarajevo, le 29 et 30 juillet 1999. Ce sommet a rassemblé de nombreux décideurs mondiaux ainsi que tous ceux impliqués ou intéressés dans l'aide des Balkans à trouver le niveau de stabilité nécessaire pour la reconstruction et devenir un partenaire à part entière en Europe et dans le monde.

L'exécution du Brcko Arbitration Agreement le 15 février 1997 a été entièrement supporté par la SFOR qui a assuré la sécurité dans Brcko et ses alentours, et en soutenant le Superviseur de Brcko, l'IPTF, l'UNHCR et les autres organisations impliquées dans l'exécution de l'accord.

La SFOR a supervisé la démilitarisation complète du district de Brcko.

Ces efforts combinés ont abouti au lancement officiel du district de Brcko le 8 mars 2000.

La SFOR a de même continué a soutenir le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI-Y). Ceci inclus la sécurité et le soutien logistique des équipes d'enquêteurs du TPI-Y, la surveillance et les patrouilles sur le terrain concernant les sites d'enfouissement collectifs presumés. Le Conseil de l'Atlantique Nord a autorisé la SFOR a détenir et transférer au TPI-Y les personnes inculpées de crimes de guerre, si le personnel de la SFOR venait a entrer en contact avec ces personnes lors de son service.

La mission de l'OTAN à Kosovo - KFOR

Dans la nuit du 23 au 24 mars 1999, l'OTAN déclenchait contre la Yougoslavie une campagne aérienne, qui allait durer soixante-dix-huit jours. Le 10 juin, les forces serbes se retiraient du Kosovo investi par la force internationale mandatée par les Nations unies, la KFOR.

l'OTAN est intervenue au Kosovo pour mettre fin a une catastrophe humanitaire et ramener la stabilité dans une région strategique située entre des pays membres de l'Alliance. En depit des difficultés, l'Alliance est restée soudée pendant la campagne aérienne, effectuant 38 000 sorties aériennes (dont 10 484 consacrées a des frappes), sans subir aucune perte en vies humaines.

Après avoir dans un premier temps visé les défenses aériennes de la République fédérale de Yougoslavie, l'OTAN a progressivement intensifié sa campagne en utilisant les systèmes à guidage de précision les plus perfectionnés et en évitant dans toute la mesure du possible de faire des victimes civiles. La sélection des cibles était contrôlée à plusieurs niveaux du commandement afin de garantir qu'elle était conforme au droit international, qu'elle était justifiée d'un point de vue militaire et que les risques pour la vie et les biens des populations civiles étaient aussi réduits que possible. Le groupe indépendant de protection des droits de l'homme Human Rights Watch estime que, malgré les précautions prises, entre 488 et 527 civils ont perdu la vie.

La campagne aérienne faisant suite à plus d'un an de combats a l'intérieur du Kosovo et a des efforts internationaux permanents en vue de résoudre le conflit par des moyens diplomatiques. Fin 1998, plus de 300 000 Kosovars avaient déjà fui leurs maisons, les différents accords de cessez-le-feu étaient systématiquement violés et les négociations étaient bloquées. Deux séries de pourparlers tenues en France sous l'égide de la communauté internationale en février et mars 1999 n'ont pas permis de sortir de l'impasse et ont épuisé toutes les solutions diplomatiques. A ce moment-là, l'autonomie du Kosovo au sein de la République fédérale de Yougoslavie, garantie par la présence d'une force dirigée par l'OTAN, aurait pu être assurée. Acceptée par la délégation albanaise, la proposition a cependant été rejetée par Belgrade.

Albanais et serbes, revendiquent le Kosovo pour des raisons liées à l'histoire, à la démographie et aux conquêtes militaires. Les Serbes (Slaves) sont venus au Balkans au VIIIe siècle alors que les Albanais ont d'origines antiques Illyriennes au Balkans. Centre de l'empire médiéval de la Serbie, le Kosovo passa sous la domination ottomane au 14e siècle et demeura dans l'empire ottoman jusqu'aux guerres balkaniques du début du 20e siècle. La province, devenue majoritairement albanaise, fut conquise par la Serbie et, sauf pendant les deux guerres mondiales, demeura pendant tout le reste du siècle une composante de ce qui devint la Yougoslavie (veut dire les Slaves du sud). Un processus d'émancipation des Albanais, entamé dans les années soixante et arrive a son apogée avec l'autonomie du Kosovo, fut violemment renversé en 1989 et remplacé par un véritable système d'apartheid. La population du Kosovo était alors déjà albanaise a quatre-vingt dix pour cent.

Grace à la sécurité garantie par la KFOR, 1,3 million de personnes qui se trouvaient soit au Kosovo soit a l'étranger ont pu regagner leurs foyers.

Après une période que Bernard Kouchner, le premier chef de la Mission des Nations Unies nommé au Kosovo, a décrit comme "quarante ans de communisme, dix ans d'apartheid et un an de purification ethnique", la construction de la paix au Kosovo est une tâche exceptionnellement difficile qui s'inscrit dans le long terme. La victoire militaire n'était que la première étape sur la longue route vers une société multiethnique durable libérée de la menace d'un nouveau conflit.

Les missions de l'OTAN en République de Macédoine

L'OTAN n'a pas tardé à appliquer les leçons tirées des conflits dans les Balkans. Lorsque la République de Macédoine a été confrontée au risque d'une guerre civile. La réponse des Alliés a été immédiate. Le déploiement rapide d'une force de l'OTAN a empêché une conflagration majeure et contribué à placer le pays sur la voie de la réforme. Cette mission de prévention de guerre s'est déroulée sans débat majeur au sein de l'Alliance. La leçon voulant que l'engagement doit prendre le pas sur l'indifférence avait été assimilée. Qui plus est le fait que cette mission ait été étroitement coordonnée avec l'Union européenne indique qu'une autre question obsédant l'Alliance depuis des décennies est sur le point d'être résolue. Cette question consiste la mise en œuvre d'une politique distincte de sécurité et de défense européenne s'effectuera en faveur de l'OTAN et de l'Union européenne (UE). La mise en place des liens institutionnels entre l'Union européenne et l'OTAN reflète un consensus naissant, qui veut que l'OTAN non seulement puisse se permettre, mais doive aussi activement rechercher une contribution européenne plus forte et cohérente.

En République de Macédoine les perspectives sont meilleurs que depuis deux ans. Les élections parlementaires organisées en septembre 2002 ont été marquées par un véritable triomphe des citoyens qui ont optés pacifiquement pour le changement.

La communauté internationale était également consciente qu'elle ne pouvait se permettre une guerre civile de grande ampleur. Elle a donc collaboré avec insistance avec les autorités du pays pour parvenir à un accord politique précoce pacifique dans le pays.

L'accord cadre conclu à Ohrid le 13 Août 2001 a empêché une guerre civile de grande dimension mais de point de vue politique l'accord cadre prononcé multiethnique a exclu une grande partie de la population surtout les Torbes, se sont trouvés également dans une situation délicate à cause du fait que la représentation dans les structures de la société est fondée sur l'ethnicité et non sur la citoyenneté. Les Torbesi comptent de 5 à 7% de la population en Macédoine et ne sont pas représentés par un parti politique dans le parlement. La politique officielle voulait en effet les pousser à s'assimiler aux Macédoniens, politique qui date depuis le communisme, afin de gonfler le peuple macédonien. La minorité des Torbesi est présente en Bulgarie et en Grèce sous le nom des Pomaks, en Albanie et au Kosovo sous le nom de Gorani. Les Torbesi, de langue slave macédonienne de foi musulmane, la vie les amène souvent à se fondre dans les peuples reconnus dans la constitution multiethnique du pays de 2001, localement dominant comme les Albanais, les Turcs et les Bosniaques.

Les Torbesi n'ont pas eu le droit d'exprimer au premier recensement ethnique de 1994 et au deuxième recensement (dénombrement détaillé) de 2002 leur identité et particularité nationale, organisé avec le financement de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe.

Limitation des possibilités d'enseignement secondaire pour les Torbesi et pour d'autres minorités en Macédoine, marginalisation politique totale des Torbesi, d'assimilation et d'encouragement à l'émigration massive de cette population vers l'Europe de l'ouest.

Opération militaire de l'Union européenne en République de Macédoine-Opération "Concordia"

Le 31 mars 2003 l'Union européenne lance sa première opération militaire en République de Macédoine, conformément à la détermination de l'Union Européenne (UE) à développer une politique européenne commune de sécurité et de défense (PESC). La cérémonie a eu lieu par la présence du secrétaire général de l'OTAN Lord Georges Robertson et de Dr. Javier Solana premier haut représentant de l'UE pour la politique étrangère et de sécurité commune.

L'amélioration des capacités militaires européennes est un aspect fondamental de l'identité européenne de sécurité et défense (IESD). Le développement de l'IESD au sein de l'OTAN fait partie intégrante de l'adaptation des structures politiques et militaires de l'Alliance. Il constitue en même temps un élément important de l'évolution de l'Union européenne.

En entreprenant sa première mission militaire, l'UE montre que son projet de politique européenne de sécurité et de défense est arrivé à maturité, dans le champ de la politique étrangère et de sécurité définie par le traité d'Amsterdam.

Cette date marque la fin de la mission de maintien de la paix de l'OTAN en République de Macédoine et son transfert à l'Union européenne.

Les dirigeants de l'Alliance sont résolus, s'agissant notamment du concept relatif à l'utilisation de moyens et capacités de l'OTAN séparables mais non séparés pour des opérations dirigés par l'UE.

Cette décision a été prise en réponse à une demande formulée par le Président de la République de Macédoine M. Boris Traykovski et est fondée sur la résolution 1371 du Conseil de sécurité des Nations Unies. L'opération est suite à celle de l'OTAN, qui s'achevait. La durée prévue de l'opération dirigée par l'UE est de six mois.

L'opération fait appel aux moyens et capacités de l'OTAN, ce qui est rendu possible par l'achèvement des travaux sur les arrangements UE-OTAN. Le Commandant de l'opération est l'Amiral Rainer Feist (Allemagne) et le Commandant de la force est le Général Pierre Maral (France). Au total, 350 militaires sont engagés dans cette opération. Vingt-sept pays au total y participent dont quatorze pays ne faisant pas partie de l'UE aux côtés de treize Etats membres de l'EU.

L'objectif principal de l'opération est, à la demande expresse du gouvernement de la République de Macédoine, de contribuer davantage à la mise en place d'un environnement stable et sûr, afin de mettre en œuvre l'accord-cadre conclu à Ohrid en août 2001. L'opération constitue une contribution aux efforts visant à instaurer la paix, la démocratie et la prospérité dans un pays qui fera partie d'une région constituée de pays stables, ou une présence internationale de sécurité ne sera plus nécessaire.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'engagement plus général de l'UE à l'égard de la République de Macédoine et de son rapprochement de l'UE dans le cadre du processus de stabilisation et d'association.

La Macédoine a connu 3 missions de maintien de paix de l'OTAN, dont la première a débuté ESSENTIAL HARVEST (d'août à septembre 2001), chargée de collecter et de détruire toutes les armes remises volontairement par les membres des groupes albanophones (UCK). L'opération, qui a nécessité 3.500 soldats de l'OTAN et leur soutien logistique, a commencé le 26 août. Elle a réussi à collecter un nombre d'armes plus élevé que prévu (environ 3.875 armes et 397.600 autres éléments, y compris des mines et des explosifs).

La seconde force opérationnelle Fox (de 27 septembre 2001 à décembre 2002) était le remplacement de la précédente afin d'assurer la protection des observateurs internationaux de l'Union européenne et de l'OSCE qui supervisaient la mise en œuvre du plan de paix. 700

hommes mis à disposition par les pays membres de l'OTAN sont venus renforcer les quelque 300 militaires déjà présents dans le pays et ALLIED HARMONY a compté de janvier 2003 à 31 mars 2003.

La République de Macédoine et la Croatie sont membres du (CPEA) Conseil de partenariat euro-atlantique et signataires de l'accord de stabilisation et association avec l'UE..

Engagement de la communauté internationale et de l'OTAN en Serbie méridionale.

Au début 2001, un conflit armé en Serbie méridionale, aux armes légères opposant des revoltés d'ethnie albanaise aux forces de sécurité serbes et monténégrins, pour leurs droits essentiels de leur ethnie. Son issue pacifique est, dans une large mesure, résultat d'une stratégie concertée de prévention du conflit menée par l'OTAN et d'autres organisations internationales.

Au second semestre 2000, des revoltés d'ethnie albanaise légèrement armés lancèrent une série d'attaques contre les forces de sécurité serbes dans la GSZ (Ground Safety Zone), pour des raisons d'obtenir une égalité de droits pour les membres de leur ethnie. Sous le nom d'Armée de libération de Presevo, Medvedja et Bujanovac(UCMB), ces revoltés tuèrent quatre policiers serbes en novembre. Et en dépit de la multiplication des patrouilles de la KFOR le long de la frontière coté Kosovo, l'UCMB prit rapidement le contrôle de trois municipalités: Bujanovac (de loin la plus importante, avec une population principalement mixte), Presevo (où les représentants de l'ethnie albanaise sont en nette majorité) et Médvédja (à majorité serbe). Fin décembre 2000, le nombre militants d'ethnie albanaise armés et en uniforme atteignait plusieurs centaines, sans qu'une solution se dessine.

Comme la KFOR n'avait pas de mandat direct dans la région, une solution politique était manifestement nécessaire pour garantir des droits renforcés aux membres de l'ethnie albanaise en Serbie méridionale, ainsi que pour préserver l'intégrité territoriale et la souveraineté de la République de Serbie. Dès le mois de décembre d'ailleurs, la communauté internationale-représentée par la communauté européenne, l'OTAN et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe(OSCE)- considéra qu'une approche commune était nécessaire pour prévenir de nouvelles violences et rétablir la stabilité dans la région. L'implication précoce de la communauté internationale dans la crise coïncida également avec l'éviction de Slobodan Milosevic à Belgrade, qui ouvrit de nouvelles perspectives de retour dans le giron euro-atlantique de la Serbie et du Monténégro.

Après l'accord de démilitarisation en 2001, les forces yougoslaves sont revenues dans la zone tampon. Et si des actes occasionnels de violences ont été signalés l'an précédent, la situation sécuritaire s'est considérablement améliorée, la présence des forces serbes et yougoslaves ayant diminué et plusieurs centaines de membres de la force de police multiethnique ayant été déployés sur les sites précédemment occupés par l'UCMB. Des élections locales, organisées par le gouvernement serbe avec l'aide de l'OSCE, se sont déroulées en août 2002 et sont considérées comme la plus importante mesure de confiance dans la région à ce jour. Signe particulièrement symbolique et visible de la volonté de remédier aux abus du passé, un représentant de l'ethnie albanaise a été élu maire de la municipalité ethniquement mixte de Bujanovac pour la première fois en cinquante ans. Les efforts d'assouplissement de l'Alliance ont également ouvert la voie à une solide amélioration des relations entre l'OTAN et Belgrade, qui pourrait aboutir à l'adhésion de la Serbie et du Monténégro au programme de Partenariat pour la paix.

Dans ce cas l'OTAN, de concert avec d'autres organisations internationales a joué un rôle essentiel en créant les conditions du rétablissement de la paix et de la stabilité. Travaillant en étroite collaboration avec le gouvernement de Belgrade (Yougoslavie) comme c'était le cas en République de Macédoine voisine, la communauté internationale a contribué à la mise en

place d'une série complète de réformes et de mesures de confiance pour soutenir de larges accords politiques destinés à mettre fin aux deux conflits. Dans les deux cas, albanais révoltés ont été persuadés de déposer les armes. Après des années de débat pour la sécurité internationale en ex-Yougoslavie, ces deux cas peuvent être considérés comme les premiers exemples de gestion efficace des crises et prévention des conflits.

L'initiative pour l'Europe du Sud-Est

L'initiative de l'OTAN pour l'Europe du Sud-Est (IESE) a été lancée au Sommet de Washington de 1999 dans le but de promouvoir la coopération régionale ainsi que la sécurité et la stabilité à long terme dans la région.

Cette initiative avait pour objet de mettre à profit la contribution déjà importante apportée par l'OTAN à la sécurité et à la stabilité dans la région et de lui donner une dimension nouvelle, en privilégiant plus particulièrement le rôle régional: la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, la Serbie, le Monténégro (République fédérale de Yougoslavie) après la chute du régime Milosevic. Après le Sommet, un Groupe de travail ad hoc (AHWG) à participation libre sur la coopération régionale en Europe du Sud-Est a été établi sous l'égide du CPEA en session du comité politique. Ses recommandations ont été prises en compte par le Comité directeur politico-militaire (PMSC) du Partenariat pour la paix, qui a élaboré différentes initiatives envisageables au plan régional dans le cadre d'un vaste ensemble d'activités à l'appui de l'IESE. Il s'agissait d'activités de coopération pratique, dont la tenue de séminaires sur des questions essentielles pour la région, la création d'un Groupe directeur sur la coopération en matière de sécurité en Europe du Sud-Est (SEEGROUP), qui a joué un rôle moteur dans le développement d'approches régionales destinées à apporter une réponse aux questions clés comme la lutte contre la criminalité organisée, le trafic illicite de stupéfiants et d'armes et la traite des êtres humains.

Parmi les autres résultats essentiels, il convient de noter les négociations qui ont abouti à l'établissement d'un document d'évaluation commune des défis et des perspectives en matière de sécurité régionale en Europe du Sud-Est (SEECAP), qui expose les perceptions communes des défis posés à la sécurité régionale et définit dans les grandes lignes les possibilités de coopération entre les pays signataires, le but étant d'encourager les pays de la région à assumer la direction et la responsabilité de toutes ces activités, avec le soutien de l'OTAN.

Dans ce contexte, le SEECAP a été approuvé par les Ministres des affaires étrangères des pays participants en marge de la réunion du CPEA qui s'est tenue au niveau des Ministères des affaires étrangères à Budapest en mai 2001. La Bosnie-Herzégovine et la Serbie et le Monténégro (République fédérale de Yougoslavie) ont participé au projet aux côtés de tous les pays du PPP/CPEA de la région et de plusieurs pays membres de l'OTAN. L'approbation de ce document ouvre la voie à une coopération plus large en ce qui concerne la réforme du secteur de la sécurité. Par ailleurs, dans le contexte de l'IESE, il a été procédé à la création du SEEGROUP, dont la présidence est assurée à tour de rôle par les pays de la région et qui est chargé de la coordination des projets régionaux. Le Groupe jouera également un rôle important dans la définition d'approches fondées sur la coopération pour la mise en œuvre du SEECAP et la promotion des réformes. Parmi les réalisations du SEEGROUP figure la négociation du document sur le SEESTAFF, qui ouvre la voie à des échanges de personnel de liaison entre autorités douanières voisines. Outre tous les pays de l'Europe du Sud-Est, ainsi que l'Autriche et la Suisse, le SEEGROUP compte désormais la Moldova parmi ses membres.

Le Fond d'affectation spéciale du PPP a été utilisé pour soutenir plusieurs projets dans la région. Le Groupe de travail ad hoc du CPEA s'est principalement attaché à définir les

moyens par lesquels le CPEA peut soutenir et encourager la coopération régionale, afin de promouvoir la pleine intégration de tous les pays de la région dans la communauté euro-atlantique.

Un programme complémentaire de coopération en matière de sécurité conçu tout spécialement pour répondre aux besoins de la Croatie et fondé sur les mécanismes du PPP, a ouvert la voie à la participation de ce pays au PPP. L'OTAN dispose également d'un programme spécial de coopération en matière de sécurité avec la Bosnie-Herzégovine, en dehors du PPP, qui complète lui aussi d'autres activités relevant de l'Initiative pour l'Europe du Sud-Est.

Dans un autre domaine de coopération, l'OTAN fournit des conseils et des avis techniques pour la reconversion d'officiers dégagés des cadres lors de réformes structurelles en Bulgarie et en Roumanie. Il s'agit d'un projet OTAN mis en œuvre dans le cadre du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, en coopération avec la Banque mondiale, d'autres donateurs ont été les pays concernés. À la mi-2002, plus de 5 000 officiers bulgares et roumains avaient bénéficié des programmes de reconversion. La Croatie a récemment entamé le processus, et l'Albanie a soumis une proposition et une demande en vue d'un soutien de l'OTAN. L'OTAN a en outre entrepris des travaux portant sur la fermeture de sites militaires et leur reconversion à des fins civiles. Ce processus est bien engagé, des projets pilotes en Roumanie et en Bulgarie ayant été sélectionnés. La Croatie, la Serbie & le Monténégro et la Macédoine ont annoncé leur intention de participer.

L'engagement de l'OTAN et le rôle qu'elle joue en fournissant des conseils et des avis techniques ont contribué à rendre plus crédibles les propositions de coopération des pays et à inciter des institutions financières et d'autres donateurs à accorder un soutien.

La façon dont s'articulent l'expertise mise à disposition par l'OTAN, le rôle d'intermédiaire joué par le Pacte de stabilité et le financement assuré par les donateurs constitue un modèle pragmatique, qui débouche sur des programmes de coopération concrète. Plusieurs autres projets relevant de l'IESE ont également contribué à la réalisation des activités et des objectifs de la Table de travail du Pacte de stabilité sur les questions de sécurité.

L'engagement de l'OTAN et le rôle qu'elle joue en fournissant des conseils et des avis techniques ont contribué à rendre plus crédibles les propositions de coopération des pays et à inciter des institutions financières et d'autres donateurs à accorder un soutien.

Le pacte de stabilité

Le pacte de stabilité a été inauguré par l'Union européenne en mai 1999. Il a été ensuite adopté au cours d'une conférence internationale tenue à Cologne le 10 juin 1999 et placé sous l'égide de l'OSCE. Il a pour objet de contribuer à l'établissement d'une paix, d'une prospérité et d'une stabilité durables en Europe du Sud-Est par une action cohérente et coordonnée, en rassemblant les pays de la région ainsi que d'autres pays et organisations intéressés ayant les moyens d'y contribuer. Il établit des mécanismes spécifiques destinés à coordonner ces efforts conjoints.

La tenue du Sommet pour le Pacte de stabilité à Sarajevo au cours de l'été 1999 a suscité d'énormes attentes dans l'ensemble de l'Europe du Sud-Est. Des timbres-poste ont même été émis pour l'occasion. L'espoir était grand de voir la communauté internationale générer des transferts d'assistance immédiats et massifs, qui transformeraient la région du jour au lendemain. Cependant, lorsqu'on constata que ni les bulldozers, ni les autres équipements lourds de construction n'arrivaient, cet espoir a cédé la place à la déception et la région dans son ensemble a commencé à considérer que le Pacte de stabilité n'avait pas tenu ses promesses.

Une partie du problème réside dans un manque de compréhension quant à la nature exacte du Pacte de stabilité et quant à ce qu'il peut réellement apporter. Ce pacte représente en effet une tentative pour remplacer la politique réactive d'intervention en cas de crise - qui a caractérisé les réponses internationales aux conflits dans l'Europe du Sud-Est - par une stratégie complète de prévention des conflits à long terme. En tant que tel, il ne constitue pas un bailleur de fonds ni une agence de mise en œuvre. Il s'agit plutôt d'un organe constitué d'une quarantaine de pays cherchant à développer et à promouvoir des stratégies coordonnées, afin de répondre aux problèmes qui affectent l'ensemble de l'Europe du Sud-Est, de contribuer à l'obtention de synergies parmi les nombreux acteurs impliqués et d'exploiter au mieux le travail sur le terrain des agences de mise en œuvre. Dans ce cadre, trois Tables ont été mises sur pied pour couvrir respectivement la démocratisation et les droits de l'homme, la reconstruction économique et les questions de sécurité.

Une image positive.

En dépit de nombreuses critiques, une analyse de l'évolution de l'Europe du Sud-Est au cours des trois dernières années laisse entrevoir la constitution progressive d'une image positive. En premier lieu, le soutien des donateurs s'est accru et se maintient, en dépit des demandes d'assistance ailleurs dans le monde. Cette tendance a été démontrée lors de la Deuxième conférence régionale qui s'est tenue à Bucarest, en Roumanie, en octobre de l'année dernière, lorsque trois milliards d'euros ont été alloués pour soutenir de nouvelles activités s'inscrivant dans le Pacte de stabilité, portant ainsi le total de l'assistance des donateurs à quelque six milliards d'euros.

L'objectif original consistant à rapprocher les pays de la région des institutions et structures européennes et euro-atlantiques est en cours de réalisation. Tous les pays de la région peuvent désormais envisager de faire un jour partie de l'Union européenne par le biais du processus des Accords de stabilisation et d'association. La plupart de ces pays sont désormais membres du programme de Partenariat pour la Paix de l'OTAN et du Conseil de l'Europe dont la Serbie et le Montenegro ont adhéré aussi. Tous sont en outre des membres actifs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Il s'agit véritablement de la Bulgarie et la Roumanie deviendront plus tôt que prévu des membres à part entière de l'OTAN, en 2004. Des réformes sont en cours dans toute la région pour lutter contre le crime organisé et la corruption, pour créer un environnement plus attrayant pour le commerce et les investissements, et pour encourager les petites et moyennes entreprises.

L'objectif d'établissement d'une "zone de libre-échange virtuelle" dans le Sud-Est de l'Europe aux termes du Protocole d'accord pour le commerce et la libéralisation, conclu dans le cadre du Pacte de stabilité en juin 2001, va de l'avant, car les pays accélèrent leurs efforts afin d'honorer leurs engagements de mettre sur pied un réseau d'accords bilatéraux de libre-échange pour la fin de cette année. Si les investissements étrangers directs demeurent insuffisants dans la région, ils s'accroissent néanmoins et l'élimination des barrières commerciales intra-régionales devrait rendre l'Europe du Sud-Est nettement plus attrayante pour les capitaux étrangers.

La chose la plus importante peut-être est que les contacts entre les pays de la région se soient intensifiés et régularisés. Un réseau d'initiatives a été établi dans tout le Sud-Est de l'Europe pour affronter ce qui est à présent reconnu comme des problèmes communs. La Serbie et le Monténégro sont à présent des partenaires à part entière de ce processus et ils assument même la présidence de l'une des initiatives régionales les plus prometteuses, le Processus de coopération Sud-Est européen. Lancé en 1996 à l'instigation de la Bulgarie, ce processus vise à jeter les bases d'une coopération entre les pays de l'Europe du Sud-est et à créer un climat de confiance, de bon voisinage et de stabilité. Belgrade s'est clairement engagée à injecter une énergie considérable dans ce processus au cours de son année de

présidence et le Pacte de stabilité contribuera à soutenir cet effort dans la mesure de ses possibilités.

Un manque de transparence risque presque certainement d'avoir de plus graves conséquences pour la stabilité économique et politique d'un pays que la transparence n'en a pour sa sécurité.

Ces contacts réguliers commencent à modifier les attitudes. L'on assiste à une prise de conscience du fait que la coopération régionale ne remplace pas l'adhésion à l'Union européenne, mais qu'elle est plutôt un corollaire, voire un préalable. Le commissaire européen Günther Verheugen souligne ce point, en faisant remarquer: "Si des pays veulent se joindre à l'Union européenne, ils doivent apporter la preuve qu'ils peuvent développer une coopération régionale et résoudre leurs problèmes en coopération avec leurs voisins." Il en va de même pour l'adhésion à l'OTAN. Des contacts réguliers réduisent la suspicion, renforcent le dialogue et la coopération, tout en améliorant graduellement la situation sécuritaire. En conséquence, la possibilité de tout renouvellement d'un conflit armé entre Etats dans la région semble aujourd'hui très improbable.

Il va de soi que beaucoup de travail reste à faire. L'un des défis consiste à maintenir les niveaux nécessaires de soutien des donateurs alors que les problèmes de l'Europe du Sud-Est ne font plus la une des journaux et que l'attention de ces mêmes donateurs se tourne vers d'autres régions du monde. Un autre défi est de veiller à ce que les pays de la région soient fidèles à leur engagement de mettre en œuvre les réformes promises. Alors que nous passons à la deuxième phase de l'existence du Pacte de stabilité sous l'égide du coordinateur spécial Erhard Busek - qui a succédé à Bodo Hombach en janvier de l'année passée -, la contribution à la coopération régionale sur des questions suscitant des préoccupations communes demeurera le tout premier des objectifs globaux. Mais, pour réussir, le Pacte de stabilité doit être perçu comme une initiative qui appartient à la région.

Les priorités actuelles sont le commerce, les investissements, l'infrastructure, l'énergie, le retour des réfugiés, la lutte contre le crime organisé, la réduction des niveaux d'armes légères et de petit calibre, ainsi que l'établissement d'un processus de coopération sous-régionale conçu pour impliquer le Kosovo dans un certain nombre de questions pratiques avec ses voisins immédiats. L'activité globale aura toutefois une dimension plus large. Dans le cadre du composant "justice et affaires intérieures" de la Table du Pacte de stabilité consacrée aux questions de sécurité, des initiatives avancées sont adoptées pour la lutte contre le trafic des êtres humains et la corruption, la formation renforcée de la police régionale est soutenue et aux très graves questions de l'asile et de l'immigration l'accent est mis. Dans le domaine de la défense et de la sécurité, la promotion d'initiatives est assurée visant à la réduction des effectifs militaires et la reconversion d'anciennes bases, à la coopération transfrontalière en matière de situations d'urgence et de catastrophes, au déminage et au renforcement du contrôle démocratique sur les forces armées.

Les futures stratégies dans le domaine de la sécurité

Depuis la création du Pacte de stabilité, On ne cesse pas de souligner que personne ne veut réinventer la roue ni essayer d'accomplir ce que d'autres pourraient mieux faire. Ce principe est particulièrement essentiel dans le domaine de la défense et de la sécurité, où il existe déjà un grand nombre d'acteurs impliqués. Pour être efficaces en la matière, il faut se tourner vers le potentiel de catalyseur, en rassemblant les pays et les institutions qui, autrement, pourraient ne pas être en contact, en unissant des coalitions de donateurs autour de bonnes idées et en encourageant les bénéficiaires à assumer un plus grand rôle de leadership dans ces initiatives.

Le Pacte a soigneusement examiné les actions et les initiatives qui contribuent à l'objectif global de prévention des conflits par l'élévation des niveaux de confiance et par la

création de nouvelles habitudes de dialogue et de nouveaux modèles de coopération. A cet égard, un bon exemple est l'effort pour réintégrer sur le marché de l'emploi des militaires affectés par les réductions d'effectifs dans les forces armées de leur pays. Le Pacte de stabilité a joué un rôle central dans le lancement de cette initiative, en facilitant les contacts entre l'OTAN et la Banque mondiale, deux organisations qui n'avaient jamais collaboré auparavant. Le programme initial destiné aux anciens officiers que la Banque mondiale a financé en Roumanie est désormais étendu à la Bulgarie et à la Croatie, tandis que des dispositions similaires sont aujourd'hui envisagées en Albanie et en Bosnie-Herzégovine.

La formule qui consiste à utiliser l'expertise de l'OTAN pour accroître la crédibilité des programmes nationaux auprès de la Banque mondiale et d'autres institutions et pays donateurs a été étendue au domaine connexe de la fermeture des bases militaires et de leur reconversion à un usage civil. Le Pacte de stabilité fournit la toile de fond au travail en collaboration entre l'OTAN et plusieurs institutions financières et autres donateurs pour une série de projets-pilotes en Bulgarie et en Roumanie. Les anciennes bases militaires sont ainsi affectées à diverses utilisations sociales et commerciales qui stimulent l'économie et créent des emplois.

Le Pacte de stabilité contribue aussi activement à promouvoir les progrès dans le domaine du déminage et soutient les efforts du Groupe Reay, un organe de coordination dans ce domaine, qui doit son nom au regretté général canadien Gordon Reay et qui vise à parvenir à une élimination des arsenaux militaires en Europe du Sud-Est. En novembre 2001, la Table du Pacte de stabilité consacrée aux questions de sécurité a adopté un plan complet de mise en œuvre régionale destiné à combattre la prolifération des armes légères et de petit calibre. Basé à Belgrade, le Bureau central pour le contrôle des armes légères et de petit calibre en Europe du Sud-Est constitue désormais l'un des principaux acteurs dans ce domaine pour la région.

Lors de la Table régionale de juin 2001, l'instrument définissant la politique du Pacte de stabilité, la Table consacrée aux questions de sécurité a été chargée de s'intéresser davantage à la réforme du secteur de la sécurité, tout en évitant tout double emploi avec des efforts existants entrepris par l'Union européenne, l'OTAN, l'OSCE et les Nations Unies. Pour suivre les progrès réalisés en la matière, une base de données est développée sur la réforme de la sécurité en Europe du Sud-Est, afin de fournir un point de départ à l'analyse des disparités et des besoins régionaux. Cette base de données articulée autour du web est déjà opérationnelle.

Si les disparités auxquelles le Pacte de stabilité est susceptible de remédier seront plus claires une fois cette tâche accomplie, le rapport du groupe de travail ad hoc mis en place pour examiner les progrès dans le domaine de la réforme de la sécurité révèle des thèmes particuliers qui devraient retenir toute l'attention du Pacte de stabilité. Le premier est la professionnalisation et le développement d'une expertise en matière de service civil et de société civile pour contribuer à assurer la supervision et le contrôle démocratiques des institutions de défense et de sécurité. Le second domaine concerne la poursuite et l'expansion des programmes en cours propres aux différents pays, en particulier le recyclage et les emplois alternatifs destinés au personnel militaire démobilisé et le travail sur la reconversion des bases, pour lequel la Direction économique de l'OTAN occupe une position de pointe.

Le Centre régional pour le contrôle et la vérification des armements créé sous les auspices du Pacte de stabilité à Zagreb en Croatie en 2001 constituait un élément central et un partenaire essentiel pour la progression du travail. Ce Centre fournit d'ores et déjà une enceinte précieuse à la région pour le dialogue professionnel, l'optimisation de la coopération et le renforcement de la confiance en Europe du Sud-Est. Le fait que des militaires de tous les pays de la région, dont la Serbie et le Monténégro, participent désormais régulièrement aux programmes dans ce cadre démontre clairement à quel point la région a progressé. En plus de sa première mission, qui consiste à assister les pays de la région à respecter leurs engagements internationaux en matière de contrôle des armements, sûrement le Centre jouera un rôle de plus en plus important dans la promotion de l'intégration totale de l'armée au sein de sociétés

démocratiques et du renforcement de la supervision et du contrôle démocratiques de l'establishment militaire.

Un autre programme novateur du Pacte de stabilité est la Disaster Preparedness and Prevention Initiative (DPPI). Il s'explique par le fait manifeste que les catastrophes naturelles n'ont pas de frontières et par l'absence d'une capacité régionale de faire face à ces catastrophes. Des contacts réguliers ont été établis entre les centres d'urgence nationaux de la région. Des procédures pour la coordination des demandes de secours et des réponses qui leur sont apportées ont été établies. Baptisé Taming the Dragon 2002, le premier exercice de lutte contre le feu s'est déroulé en Croatie en mai. C'était le plus important exercice jamais organisé en Europe. Le deuxième, Seesim 2002, est un exercice de simulation de tremblement de terre en Grèce, en décembre.

Justice et affaires intérieures

Dans le domaine de la justice et des affaires intérieures, le Pacte s'est concentré sur le renforcement des capacités de la région à combattre la criminalité et le crime organisé. Il a été décidé d'implanter l'Initiative contre la criminalité organisée du Pacte de stabilité à Bucarest, en Roumanie. Elle s'est installée dans l'immeuble du parlement, à côté du Centre régional pour la lutte contre la criminalité transfrontalière, déjà opérationnel. Cette proximité physique engendrera plus d'opportunités d'efficacité, tout en soulignant la volonté d'ancrer davantage les activités dans la région.

Installée à Vienne, le Groupe de travail contre le trafic d'êtres humains du Pacte de stabilité s'apprête à mettre en œuvre son plan d'action sur trois ans. Sa stratégie consiste à contrer les activités des trafiquants et à aider les victimes par le biais de programmes de sensibilisation, de formation et d'échanges, de coopération au niveau de l'application des lois, de protection des victimes, d'aide au retour et à la réintégration, de réformes législatives et de prévention.

L'initiative pour l'asile et les migrations développe pour sa part des programmes nationaux et régionaux, et contribue à renforcer la coopération régionale pour encourager des politiques d'immigration méthodiques en accord avec les normes européennes. Il s'agit-là d'un exemple de la manière dont le Pacte de stabilité cherche à constituer le complément du Processus de stabilisation et d'association de l'Union européenne.

L'initiative anti-corruption continue à promouvoir le dialogue politique entre pays et experts nationaux, ainsi que des programmes nationaux et des procédures de surveillance conjointe. Elle cherche à veiller à ce que les pays de la région adoptent et mettent en œuvre des instruments européens et internationaux, renforcent la législation en la matière, assurent la promotion de l'intégrité dans le monde des affaires et encouragent l'implication active de la société civile.

Il convient enfin de noter les efforts du Pacte de stabilité en vue de promouvoir la coopération entre polices régionales par le biais d'un programme développé par l'Association des écoles de police européennes. Cette initiative cherche à améliorer la compétence des policiers, à renforcer le concept de police démocratique et à développer des réseaux régionaux et la coopération transfrontalière. En 2002, les cours portent sur la lutte contre le trafic des armes légères et de petit calibre, la lutte contre le trafic de stupéfiants, la lutte contre la criminalité financière et le blanchiment d'argent, la gestion de la police, l'éthique policière et le maintien de l'ordre au sein d'une société multiculturelle.

Cet agenda dans son ensemble met fortement l'accent sur l'aspect pratique, en initiant des activités qui génèrent des modèles de dialogue et de coopération, tout en conférant des moyens à ceux qui cherchent à créer des institutions démocratiques durables dans la région. Parallèlement, les efforts globaux dans le domaine de la sécurité reposent sur un certain nombre de principes de base.

Nous devons accepter le principe que la démocratie constitue la pierre angulaire d'une bonne gouvernance. Pour réussir la réforme du secteur de la sécurité, il faut disposer d'institutions démocratiques efficaces et d'un leadership civil compétent. La transparence de la planification, de la gestion et de la budgétisation doit être encouragée. Un manque de transparence risque presque certainement d'avoir de plus graves conséquences pour la stabilité économique et politique d'un pays que la transparence n'en a pour sa sécurité. Nous devons aider à la création d'environnements au sein desquels la société civile est en mesure de surveiller les secteurs de la sécurité. Nous devons renforcer les capacités des organisations non gouvernementales à mener à bien leurs activités. Et, naturellement, nous devons continuer à octroyer la priorité aux initiatives qui assurent la promotion des activités régionales et sous-régionales.

Le Pacte de stabilité n'est pas une panacée pour l'Europe du Sud-Est. Mais la région progresse dans la bonne direction et le Pacte exerce une influence croissante sur ce processus. Il serait manifestement impossible d'attribuer à quiconque l'apanage des progrès réalisés. Toutefois, la réforme du secteur de la sécurité bénéficie probablement davantage d'une approche coordonnée que tout autre domaine et c'est en cela que réside la valeur ajoutée que le Pacte de stabilité cherche à apporter. La route sera néanmoins difficile, et demandera de nombreuses années de dur labeur aux nombreux acteurs impliqués, qu'ils soient régionaux ou internationaux.

Les ONG acteurs essentiels du développement de la société civile et de démocratisation en Europe du Sud-Est

Le sort de la démocratie ne se joue pas seulement dans la politique institutionnalisée et "réalisée" dont l'Etat est le siège, mais aussi dans le mouvement social et les groupements issus de la société, dans la politique "délibérée".

Le développement associatif exprime la transformation des réseaux de relations et des statuts sociaux.

Les associations désormais sont invitées à pallier la crise des médiations traditionnelles entre le pouvoir politique et les citoyens.

Les ONG ont un rôle fondamental à jouer dans la mise en place d'un cadre propre à la coopération en Europe du Sud-Est. Elles sont en mesure de rallier le soutien du public autour des valeurs qui sont le ciment d'une Europe unie. Les ONG s'emploient à établir des passerelles entre différents groupes ethniques, sociaux et religieux à l'intérieur et à l'extérieur des frontières.

Assurer un développement durable de démocratie en Europe du Sud-Est dépend beaucoup de vigueur de la société civile à tous les niveaux. Une société active encourage les partis et groupements politiques à assumer la responsabilité de la communauté, renforçant de ce fait l'Etat de droit. Les régimes autoritaires, même s'ils se donnent l'apparence de la démocratie, sont responsables du retard et de la misère de leur peuple. Une société civile active et développée est capable d'identifier les besoins et les faiblesses de la communauté et de provoquer le changement et le développement tout en les canalisant.

C'est la société civile tout entière qu'il revient d'ancrer les valeurs et les principes démocratiques dans l'esprit et le comportement des gens. Les ONG nationales et internationales, les médias et les intellectuels sont en mesure de sensibiliser le public et de renforcer l'engagement démocratique tout en évitant une polarisation politique extrême. On peut également s'attendre à ce que la consolidation de la société civile dépende de l'amélioration globale des conditions économiques, vu que la croissance de l'économie s'accompagnera de la montée en puissance d'une classe moyenne susceptible de promouvoir la démocratie et la stabilité dans l'ensemble de la région.

L'Europe du Sud-Est a besoin de modernisation à tous les niveaux, technologique, économique, mais également politique et de mentalités. Un moyen d'y arriver est d'appuyer la coopération régionale tout en encourageant une participation active des pays de la région dans les mécanismes et les organisations européennes et euro-atlantiques, dans un premier temps à titre de partenaires et, dès que possible, en tant que membres à part entière. Par ce biais, les nations concernées seront intégrées à la mondialisation des valeurs et des tendances économiques. Phénomène qui devrait en fait diminuer les tendances égoïstes des nations qui cherchent à affirmer leur droit nouvellement acquis à une existence indépendante. Cela étant, l'intégration effective de ces pays dans le cadre européen ne sera possible que si tous les membres de ces sociétés sont impliqués.

On a fait remarquer à juste titre que l'Europe du Sud-Est était capable de générer des risques en matière de sécurité bien supérieurs à ce qu'elle est en mesure d'absorber. Ce qui, de toute évidence, a un impact immédiat sur l'environnement global européen. Face à cette situation, la communauté internationale a finalement décidé d'appliquer une stratégie cohérente, globale et à long terme, destinée à ancrer dans ces sociétés des principes de démocratie, de libéralisme et d'intégration qui ont assuré la paix et la prospérité dans l'Europe de l'Ouest durant les 50 dernières années. Comme le prouvent les événements des dix dernières années, les crises de l'Europe de l'après-Guerre froide ont éclaté dans les pays et les régions dépourvus des structures démocratiques de base. Pour cette raison et parce qu'il n'est plus possible désormais de protéger une région de l'instabilité du voisin, la politique occidentale de sécurité doit veiller à faire le nécessaire pour consolider la démocratie dans l'ensemble de l'Europe du Sud-Est. Assurer un développement durable de la démocratie en Europe du Sud-Est dépend beaucoup de la vigueur de la société civile à tous les niveaux. Une société civile active encourage les partis et groupements politiques à assumer la responsabilité de la communauté, renforçant de ce fait l'Etat de droit. Les régimes autoritaires, même s'ils se donnent l'apparence de la démocratie, sont responsables du retard et de la misère de leur peuple. Une société civile active et développée est capable d'identifier les besoins et les faiblesses de la communauté et de provoquer le changement et le développement tout en canalisant.

En raison de la dictature et de l'isolement communistes et, dans certains pays, des pratiques autoritaires des dix dernières années, les conditions n'étaient pas favorables aux ONG dans la plupart des pays d'Europe du Sud-Est. Il est également vrai que le degré d'engagement civil est, jusqu'à un certain point, lié au niveau de vie des gens: il est effectivement difficile que les pauvres s'intéressent aux activités des ONG vu qu'ils consacrent toute leur énergie à la survie au jour le jour.

En fait, on ne peut guère dire que les sociétés civiles en Europe du Sud-Est sont florissantes. Au début du XXe siècle, le concept occidental de société civile n'avait que partiellement pénétré dans l'Europe du Sud-Est, où la responsabilité civique était plutôt dévolue à l'aristocratie et à une petite classe moyenne. Le développement de la société civile a été gravement compromis par la Première Guerre mondiale et de nouveau freiné par la dépression économique des années 20 et 30. Quoi qu'il en soit, dans l'entre-deux guerres, plusieurs organisations, notamment professionnelles mais aussi sociales et culturelles, ont été créées dans les pays des Balkans, et se sont mises petit à petit à coopérer avec les pays étrangers.

Les régimes nazi et soviétique durant la Seconde Guerre mondiale ont contribué à éliminer les sociétés civiles naissantes. Après la fin de la guerre, le processus de stalinisation de la Roumanie, de la Bulgarie et de la Hongrie s'est traduit par une campagne féroce destinée à liquider les associations, les syndicats indépendants, les mouvements sociaux, les églises, les groupes communautaires et autres, aboutissant à la destruction des valeurs qu'ils défendaient.

Cela étant, certains organismes non gouvernementaux existaient même sous le communisme. Ils dialoguaient au niveau régional et sont devenus de plus en plus actifs, bien qu'il se soit agi surtout d'organisations professionnelles et qu'ils n'aient pas été indépendants de tout contrôle politique. La survie, voire l'essor de ce type d'ONG durant la Guerre froide, ainsi que les relations d'interdépendance fructueuses que l'on constate dans toute la région, témoignent de l'aspiration des sociétés réprimées vers l'ouverture et la coopération.

Il convient de mentionner certaines des formes les plus anciennes de coopération non gouvernementale dans la région des Balkans. L'Union médicale balkanique, par exemple, a été créée à Bucarest en 1932, dans le but d'améliorer les relations entre les pays des Balkans et d'encourager la solidarité entre leurs peuples. Après l'interruption de ses activités sous l'effet de la Seconde Guerre mondiale, elle a été réactivée en 1962. Ses membres étaient des médecins spécialistes exerçant en Albanie, en Bulgarie, à Chypre, en Grèce, en Yougoslavie, en Roumanie et en Turquie, plus des membres associés appartenant à 29 pays du monde entier. Les activités de cet important syndicat professionnel incluaient des conférences internationales et des cours de formation, ainsi que la publication des deux revues, les Archives de l'Union médicale balkanique et le Bulletin de l'Union médicale balkanique. D'autres exemples d'organisations régionales non gouvernementales sont l'Union balkanique des mathématiciens, établie en 1937, l'Association internationale des études européennes du Sud-Est, établie en 1963, la Conférence permanente des avocats des pays des Balkans, créée en 1966. Des formes de coopération moins institutionnalisées existaient aussi, comme la Coopération des journalistes des Balkans ou la Collaboration entre les Unions d'écrivains des Balkans.

Dans la période d'après-Guerre froide, un grand nombre d'ONG indépendantes ont été établies ou réétablies, mais comme le souligne une étude de l'USAID sur les ONG dans les anciens pays communistes, leur essor rapide ne s'est pas accompagné d'un climat général de philanthropie, et n'a pas permis que le public dans son ensemble comprenne le rôle que joue le secteur indépendant, ou ressente l'importance de la société civile. Dans beaucoup de pays d'Europe du Sud-Est, les motifs profonds de l'activité des ONG sont encore mal perçus, résultat de presque demi siècle de dictature communiste et de volontariat forcé ainsi que manque de normes de transparence et de séparation juridique claire entre les entreprises commerciales et celles à but non lucratif.

Malheureusement, le développement des ONG dans la période d'après-Guerre froide a coïncidé avec une polarisation politique et ethnique dangereuse des sociétés balkaniques. À mesure que les régimes totalitaires d'Europe du Sud-Est étaient démantelés, une première ébauche de "société civile" a vu le jour, témoignant en quelque sorte de la résistance du tissu social malgré 50 ans d'efforts déployés par les régimes communistes pour le détruire. Mais comme la démocratie et le capitalisme étaient peu développés lorsque le communisme a été imposé à la région, la résurgence de la société civile n'a pas permis immédiatement la consolidation de systèmes démocratiques de gouvernement et de pratiques économiques transparentes.

On ne devrait jamais oublier que les mécanismes qui président à toute évolution, progrès ou parfois échec dans la région sont différents de ceux qui régissent les sociétés d'Europe de l'Ouest. On attribue souvent les difficultés actuelles aux conditions historiques. Or, si des influences contradictoires dans le domaine social, culturel et religieux ont évidemment marqué l'évolution de la région, on a tendance à les prendre comme excuse à l'absence de progrès. Pire encore, on les utilise souvent pour défendre diverses formes d'extrémisme au lieu d'en faire la base sur laquelle fonder une coexistence pacifique. À l'effondrement du communisme, les conditions favorables au multipartisme, aux régimes constitutionnels et à la liberté des médias se sont mises en place, mais ces attributs de la démocratie ne se sont pas enracinés de la même manière dans toute la région. Certaines des

sociétés concernées ne savent toujours pas se servir de leurs outils démocratiques pour résoudre les problèmes que connaît leur pays et pour apaiser les tensions.

La proposition tant attendue a pris corps au sein de l'Union européenne sous la présidence allemande au moment où l'OTAN lançait sa campagne aérienne contre la République fédérale de Yougoslavie (La Serbie et le Monténégro). Le résultat est un Pacte de stabilité destiné à promouvoir la reconstruction, le développement, la démocratisation et l'intégration de l'Europe du Sud-Est dans l'Europe tout entière. Lors du Sommet de Washington (avril 1999), l'OTAN a lancé sa propre initiative en faveur de l'Europe du Sud-Est pour soutenir et compléter les objectifs du Pacte de stabilité en encourageant la coopération régionale et la transparence en matière de sécurité, et en établissant pour les questions de sécurité un forum consultatif où sont représentés sept pays de la région.

Le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est a été inauguré à Cologne, en juin 1999, par les ministres des Affaires étrangères de huit pays de la région (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Roumanie, Slovaquie, la République de Macédoine); par l'Union européenne; les Etats-Unis; la Fédération de Russie, le Canada et le Japon; ainsi que des représentants des Nations unies, de l'OTAN, de l'OSCE, du Conseil de l'Europe et plusieurs autres organisations financières et politiques à l'échelon international, plus des initiatives régionales comme le Procédus de Royaumont, l'Initiative pour l'Europe centrale, la Coopération économique de la mer Noire et le Procédus de coopération pour l'Europe du Sud-Est. Le pacte a été officiellement lancé un mois plus tard, lors du Sommet de Sarajevo (juillet 1999). Les partenaires du pacte veulent créer une Europe du Sud-Est pacifique, démocratique, prospère et sûre, laquelle le moment venu sera intégrée dans les structures européennes et transatlantiques. Aux termes du Pacte de stabilité, les pays de la région s'engagent à coopérer de manière plus étroite pour diminuer les obstacles aux échanges et aux investissements, garantir le respect des droits de l'homme, construire la démocratie et fonder la notion de sécurité commune. Les partenaires occidentaux, quant à eux, s'engagent à travailler en étroite collaboration avec ces pays pour appuyer leurs efforts.

L'Union européenne joue un rôle remarquable dans la mise en œuvre du pacte.

La coopération régionale est l'élément primaire du pacte.

On a fait remarquer à juste titre que l'Europe du Sud-Est était capable de générer des risques en matière de sécurité bien supérieurs à ce qu'elle était en mesure d'absorber. Ce qui, de toute évidence, a un impact immédiat sur l'environnement global européen. Face à cette situation, la communauté internationale a finalement décidé d'appliquer une stratégie cohérente, globale et à long terme, destinée à ancrer dans ces sociétés les principes de démocratie, de libéralisme et d'intégration qui ont assuré la paix et la prospérité dans l'Europe de l'Ouest durant les 50 dernières années.

Contrairement à l'optique dans laquelle on abordait jusqu'alors les Balkans, le Pacte de stabilité formule une vision commune basée sur une doctrine politique cohérente, qui est également axée sur la prévention des conflits. Il a pour but de remédier aux lacunes structurelles, politiques et économiques des pays de la région. Les partenaires du pacte veulent créer une Europe du Sud-Est pacifique, démocratique, prospère et sûre, laquelle le moment venu sera intégrée dans les structures européennes et transatlantiques. Aux termes du Pacte de stabilité, les pays de la région s'engagent à coopérer de manière plus étroite pour diminuer les obstacles aux échanges et aux investissements, garantir le respect des droits de l'homme, construire la démocratie et fonder la notion de sécurité commune. Les pays de l'UE (Union Européenne) et les EU (Etats Unis), quant à eux, s'engagent à travailler en étroite collaboration avec ces pays pour appuyer leurs efforts.

L'Union européenne joue un rôle de premier plan dans la mise en œuvre du pacte avec l'OSCE et l'OTAN, pour la réalisation des objectifs de sécurité générale.

Le pacte de stabilité a établi une Table régionale chargée d'assurer la coordination des Tables de travail sur la démocratisation et les droits de l'homme; la reconstruction, le développement et la coopération économiques; et les questions de sécurité. Chaque table de travail a pour but d'aider les participants à identifier de nouvelles possibilités de coopération et d'accroître la coordination des actions en cours. Selon son document de base, le pacte a pour objet de développer les initiatives de coopération régionale et de les coordonner.

La coopération régionale est l'élément primordial du pacte. C'est important car c'est un processus d'apprentissage qui permet aux pays de la région d'acquiescer les habitudes de coopération requises pour devenir membres à part entière de l'OTAN et de l'Union européenne. C'est également un outil de dialogue jusqu'à ce que les conditions structurelles d'interdépendance aient été établies. Toutefois, même si de nombreuses initiatives de coopération sont mises en œuvre aux termes du Pacte de stabilité, cela ne suffira pas à générer la prospérité. Une vaste réforme structurelle des économies locales, y compris la refonte et la modernisation de l'infrastructure et la transformation du fonctionnement du marché sur le plan pratique et juridique, est également indispensable. Mais tout cela demande du temps et des ressources importantes qui ne peuvent être générées localement.

Le Pacte de stabilité est la première stratégie régionale qui offre à l'Europe du Sud-Est un objectif clair à atteindre - l'intégration à plus ou moins brève échéance dans l'Union européenne - et qui définit les étapes pour y parvenir, quel que soit le temps nécessaire. C'est pourquoi cette initiative a été bien accueillie dans la région. Elle a créé un nouvel état d'esprit positif, tout en faisant naître de grands espoirs. Afin de ne pas perdre l'élan qu'elle a suscité, il est important d'obtenir des résultats rapidement, du moins dans certains domaines.

Conformément à l'Annexe du Pacte de stabilité, la Table de travail 1, traite les questions suivantes: a) la démocratisation et les droits de l'homme, notamment les droits des personnes appartenant à des minorités nationales; la liberté et l'indépendance des médias; l'édification d'une société civile; l'Etat de droit et l'application des lois; la mise en place d'institutions; une administration efficace et une bonne gestion des affaires publiques; la mise au point de règles de conduite communes sur les questions liées aux frontières; d'autres questions connexes présentant un intérêt pour les participants; b) les questions qui concernent les réfugiés, notamment la protection et le retour des réfugiés et des personnes déplacées.

Lors de la séance inaugurale de la Table de travail 1 sur la démocratisation et les droits de l'homme qui s'est tenue à Genève le 18 et 19 octobre 1999, le Président de l'époque, M. Max van der Stoep, a souligné qu'il était important de ne pas laisser des projets particuliers définir la progression de l'initiative, mais qu'il fallait plutôt mettre sur pied une stratégie cohérente axée sur des priorités. Le moyen d'y parvenir consiste à créer des task forces ouvertes à tous, menées chacune par un ou des pays/organisations participants qui ont pour mission de proposer un programme d'action, de choisir et de privilégier les activités en cours, de répartir les tâches entre les plus aptes à s'en acquiescer et également d'identifier des sources de financement pour les activités entreprises.

Sept task forces ont été créées au sein de la Table de travail 1, chargées des questions suivantes: les droits de l'homme et des minorités nationales, les autorités locales et l'administration publique, la question de la parité des sexes, les médias, l'éducation et la jeunesse, le retour des réfugiés et les échanges parlementaires; il existait également avant la chute du régime Milosevic une Initiative de coopération avec les forces démocratiques en Serbie et au Monténégro qui se concrétisaient parce qu'on appelait le Processus de Szeged.

L'enseignement a été retenu comme une priorité de la Table de travail 1 car c'est là un des principaux moyens de faire progresser la tolérance et la démocratie. Il s'agit avant tout d'inclure l'Europe du Sud-Est dans l'aire européenne commune d'éducation qui est en train d'émerger et de promouvoir la coopération entre tous les pays de la région. M. Francis Fukuyama fait observer que l'un des effets les plus nocifs du communisme est qu'il a détruit

les liens entre les gens. Il n'en reste pas moins que la jeunesse tant en Europe orientale qu'occidentale partage désormais le même sentiment que la destinée de chacun n'est plus essentiellement une question de destinée nationale. Mais une façon "d'être ensemble" reste à inventer. Les jeunes générations sont le catalyseur qui cimentera l'Europe unie commune.

La Table de travail 1 a prévu de formuler un programme concerté et concret de réformes de l'enseignement dans l'ensemble de la région. L'enseignement peut renforcer la cohésion sociale au moyen de programmes favorables aux minorités, en soutenant les initiatives d'étudiants à caractère civique, et en appuyant la coopération entre les établissements d'enseignement et les entreprises, les communautés locales et les ONG. Renforcer le rôle des écoles dans leurs communautés est particulièrement important dans la mesure où les étudiants diffusent ensuite de la communauté les usages et les valeurs acquis à l'école. Les écoles peuvent également jouer le rôle de centres de ressources au service de la collectivité en mettant sur pied des programmes en faveur des valeurs démocratiques et en offrant des cycles de formation pour adultes.

L'une des hypothèses de la Table de travail 1 est que l'éducation et la formation doivent s'adapter à l'évolution des besoins des marchés du travail ainsi qu'à la transformation des comportements sociaux. L'accent doit être mis sur les compétences facilitant la vie en société et sur l'habileté à participer à la prise de décision et à assumer des responsabilités en règle générale. On étudie des projets relatifs à " l'Éducation pour la citoyenneté démocratique et la gestion de la diversité". Ils ont une dimension politique, économique, sociale et culturelle et tendent à promouvoir un apprentissage à long terme fondé sur un enseignement scolaire et extra-scolaire et orienté vers l'acquisition simultanée de connaissances, compétences, valeurs et attitudes. D'autres projets visent à concevoir une série de programmes multinationaux et transfrontaliers dans le domaine de l'enseignement de l'histoire, afin de favoriser une plus grande compréhension mutuelle fondée sur une approche globale de l'histoire de la région à partir d'une multiplicité de perspectives. Il serait d'ailleurs nécessaire de faire le point sur l'enseignement de l'histoire pour identifier et éliminer les stéréotypes ethniques et religieux.

Afin de favoriser l'entente interethnique, de soutenir et de renforcer les minorités, les pays du Pacte de stabilité préparent activement une Campagne de sensibilisation à la société multiethnique et à la citoyenneté démocratique. Les pays de la région et les organisateurs extérieurs sont invités à échanger leur expérience et, chaque fois que cela sera possible, à soutenir les initiatives qui viennent des minorités nationales elles-mêmes. Une étude concernant les relations interethniques ("ethno-baromètre") est actuellement réalisée par le Centre eurorégional de la démocratie à Timisoara, projet qui relève du Groupe de travail sur les droits de l'homme et les minorités.

Dans le domaine de l'administration publique et des autorités locales, le Pacte de stabilité a pour objectif global d'appuyer l'évolution de la culture administrative dans la région afin de renforcer le respect, ainsi que la transparence et l'efficacité, de l'administration et des structures des collectivités locales.

Le rôle des parlements des pays d'Europe du Sud-Est, en étant que représentants élus de la population, est capital pour savoir si le Pacte de stabilité apporte des réponses valables aux besoins et aux demandes des citoyens. L'objectif de la task force sur les échanges parlementaires est de promouvoir la démocratie en appuyant le rôle des parlements et leur contribution à la stabilisation de la région. Pour ce faire, il est important de préparer les parlements et leur équipe à tisser une société civile plus forte, et de faciliter une coopération concrète et étroite et des échanges de savoir faire entre les parlementaires favorables à la démocratie. Le Processus de Royaumont, un procureur du Pacte de stabilité, qui fait désormais partie intégrante du Pacte, est l'organisateur de la task force sur les échanges parlementaires. Des mesures visant à faciliter les contacts parlementaires sont mises

en œuvre par le Conseil de l'Europe - appuyé par l'Institut international pour la Démocratie et par le prestigieux institut est-ouest, basé à New York et à Prague.

Société civile dans la nouvelle Europe

Les objectifs du regroupement des ONG « Est-Ouest » sont de: pousser à la coopération entre ONG d'Europe occidentale, centrale et orientale; observer les développements de la société civile partout en Europe;

Objectifs du regroupement des ONG en Europe

- Pousser à la coopération entre ONG d'Europe occidentale, centrale et orientale;
- Observer les développements de la société civile partout en Europe, avec l'aide des Bureaux d'Information du Conseil de l'Europe;
- Mieux connaître les outils, le potentiel du Conseil de l'Europe et ainsi rendre plus efficace le travail des ONG;
- Echanger des expériences;
- Proposer des rencontres, des débats sur des problèmes qui se posent aux ONG ; s'appuyer sur des carences ou des opportunités (par exemple : la Convention européenne sur la reconnaissance de la personnalité juridique des organisations internationales non gouvernementales;
- Promouvoir le dialogue avec l'Assemblée Parlementaire sur des thèmes qui nous touchent directement (éthique, promotion de la société civile, monitoring, prise de responsabilités dans la vie associative, dialogue intergénération, développement du bénévolat...).

Priorités 2002

Favoriser le rapprochement des ONG avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et le « Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est » et, notamment, faire une plus large place aux idées des ONG et à leur participation concrète aux activités de ces structures intergouvernementales, à leur siège comme sur le terrain.

Poursuivre l'intégration d'ONG d'Europe centrale et orientale aux travaux du Conseil de l'Europe - et bien sûr à ceux de la Commission de Liaison des OING.

Assurer la liaison et améliorer la contribution des OING au projet de Charte du Conseil de l'Europe sur le statut des ONG.

Renforcer la coopération avec l'Assemblée parlementaire et le Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe, en particulier avec les Agences de la Démocratie locale (LDA).

Les objectifs de construction de la paix, de la démocratie et de la stabilité doivent être nourris par la base et les résultats dépendraient de la capacité des ONG, partis politiques, entrepreneurs et médias indépendants à tisser des liens par dessus les frontières nationales au sein de la région. À cet égard, le Pacte de stabilité consiste autant à établir bien des liens entre les citoyens qu'entre les Etats en encourageant le développement de sociétés civiles par tous les moyens possibles.

Le secteur non gouvernemental joue un rôle important en répondant aux possibilités offertes par le Pacte de stabilité. Au sein de la Table de travail 1 en particulier - qui est sans nul doute le domaine le plus complexe et dans lequel des résultats ne peuvent être obtenus qu'à long terme et à travers une large participation de la société civile - l'implication d'une ONG peut créer la différence à la base. Par exemple, les ONG peuvent faire pression sur les gouvernements pour que soient reconnus et respectés les engagements résultant des droits des minorités et de l'homme, et jouer le rôle d'observateur vigilant d'un exercice de l'autorité transparent, responsable et souple, basé sur les principes et les valeurs relevant des droits de

l'homme. Les ONG peuvent également aider à préserver la diversité ethnique des pays de la région en surveillant l'application à l'échelon local de lois et de mesures concrètes pour lutter contre la discrimination et s'engageant pour le développement de mécanismes favorables à la représentation des minorités au sein des structures politiques et juridiques, ainsi que pour leur participation de prise de décision sur les questions qui les concernent directement, et pour leur accès à l'éducation sans réserve et sur un pied d'égalité. Dans la vie des citoyens, les ONG fonctionnent comme des instruments qui permettent de faire mieux comprendre au public l'importance du développement de la citoyenneté démocratique. En organisant des débats publics sur l'expérience vécue par leur société, elles peuvent amener celle-ci à reconsidérer le passé, et à accepter de ce fait sa nature multiethnique, condition préalable à toute réconciliation. Prenant un rôle plus actif pour les femmes dans la sphère sociale et politique, elles œuvrent également à éliminer les préjugés sexistes dans la région.

Pour toutes ces raisons, il est important de veiller à établir les conditions permettant aux ONG de prendre corps et de fonctionner normalement en Europe du Sud-Est. Il convient en tout premier lieu d'adopter des lois assurant la protection des ONG. Ensuite, des programmes d'aide à la société civile doivent être mis en place de façon durable pour favoriser la création de réseaux d'ONG nationales dans chaque pays et pour identifier les problèmes auxquels elles se heurtent dans leurs relations avec les autorités locales. Il s'agit également de faciliter le flux d'informations, de diffuser les bons usages, de mettre en réseau les initiatives existantes et de former des experts régionaux et des conseillers.

La coopération entre les différents ONG est essentielle si l'on veut maximiser leur action et leur influence. L'établissement de forums de citoyens représentant un grand nombre d'ONG facilite leur dialogue avec les gouvernements et assure de ce fait la participation de la société civile au processus de prise de décision sur les questions fondamentales à l'échelon de la nation, ce qui, en fait, garantit que les citoyens se sentent engagés par les mesures arrêtées. La Commission européenne a proposé la création d'un réseau régional d'organisations de la société civile. Il convient de soutenir de manière décisive la création de réseaux d'ONG régionales dans des domaines précis comme les droits de l'homme, la démocratisation, la société civile et la mise en place d'institutions.

Les organisateurs des task forces ont été invités à trouver le moyen de faire participer à leurs activités des ONG relevant du même domaine.

Le programme pour la stabilité, adopté par la Table régionale à Thessalonique, tient dûment compte du rôle important que les ONG peuvent jouer en Europe du Sud-Est. La première réunion de consultation du président de la Table de travail 1 avec plus de 70 ONG, à l'échelon régional et international, est tenue à Thessalonique le 6 juin 2000, deux jours avant la deuxième réunion de la Table régionale.

Une autre fonction importante des ONG est de gagner et de maintenir le soutien indispensable du public en faveur de nouveaux concepts stratégiques et de nouvelles politiques de sécurité.

La façon dont la sécurité a été conceptualisée énormément a influencé sur la stabilité et la prospérité de l'Europe du Sud-Est. Le processus de démocratisation, et coopération est présente dans tout les pays du Sud-Est, sans exception. Tous les pays ont reçu par des élections démocratiques des gouvernements responsables y compris la Serbie et le Monténégro (Ex-Yougoslavie) après la chute du dictateur Milosevic. Les pays Balkaniques vulnérables il y'a 10 ans, aujourd'hui sont des pays stables avec des institutions démocratiques sûres, après Prague avec l'adhésion des 3 pays balkaniques: la Slovaquie, la Bulgarie et la Roumanie, tous les pays ont des frontières avec un pays candidat de l'OTAN et de l'Union Européenne, sauf la Bosnie-Herzégovine et le Kosovo qui n'ont pas des frontières avec un pays de l'OTAN ou l'Union européenne. Le processus d'élargissement de l'OTAN et de

l'Union européenne est un puissant moteur de coopération et de stabilité en Europe du Sud-Est, donnant la meilleure garantie d'une transformation démocratique irréversible.

Les ONG actives dans le domaine de la sécurité ont un rôle important à jouer pour édifier une véritable communauté démocratique de sécurité en Europe du Sud-Est. Les ONG peuvent remplir ce rôle en encourageant les gouvernements à concevoir la sécurité de façon plus large, bien au-delà de sa composante militaire et à considérer leurs voisins comme des partenaires dans le processus de la sécurité régionale, pourvus d'intérêts divergents mais légitimes qui peuvent être reconciliés par la négociation. Les ONG peuvent aussi être une source importante de compétences pour les décideurs: les ONG en matière de sécurité contribuent aussi à remplir le rôle d'observateur vigilant de la politique du gouvernement en matière de sécurité pour assurer que des méthodes démocratiques sont utilisées et les valeurs démocratiques défendues.

En tant que sources de connaissances spécialisées, d'instrument d'éducation du public sur les questions militaires et d'outils pour mobiliser le soutien nécessaire du public, les ONG ont un rôle stratégique à jouer dans le processus coûteux mais indispensable de réforme des institutions de défense dans l'Europe du Sud-Est.

La coopération régionale entre les ONG qui travaillent dans le domaine de la sécurité a aussi un rôle à jouer pour instaurer la confiance et la stabilité et promouvoir l'intégration de l'Europe de Sud-Est. L'engagement de l'OTAN et de l'Union européenne pour une identité européenne de sécurité et défense (IESD) est particulièrement important pour renforcer l'influence de ces derniers et assurer leur succès tout en établissant un dialogue de fond dans le domaine de la sécurité, ce qui s'insère dans le processus visant à mettre sur pied une communauté de sécurité à l'échelle de l'Europe qui repose sur une orientation et des valeurs communes.

La coopération régionale entre les ONG qui travaillent dans le domaine de la sécurité a aussi un rôle à jouer pour instaurer la confiance et la stabilité et promouvoir l'intégration de l'Europe du Sud-Est. L'engagement des partenaires de pays de l' (UEO) Union européenne occidentale avec leurs homologues des pays du Sud-Est est particulièrement important pour renforcer l'influence de ces derniers et assurer leur succès tout en établissant un dialogue de fond dans le domaine de la sécurité, ce qui s'insère dans le processus visant à mettre sur pied une communauté de sécurité à l'échelle de l'Europe qui repose sur une orientation et des valeurs communes.

Au moment où les pays de l'Europe du Sud-Est ont le plus besoin d'un réseau important et efficace d'ONG, l'état de transition de leurs économies associé au manque de moyens financiers rend la collecte de fonds très difficile. D'où la nécessité pour les ONG de trouver des moyens plus efficaces pour s'autofinancer. La réussite de cet objectif dépend d'une meilleure compréhension du rôle des ONG mais aussi de la possibilité de disposer de plus de moyens.

Si l'on veut relever le défi d'établir une base financière viable et durable pour le travail des ONG dans les pays du Sud-Est, il faut s'employer à faire mieux comprendre le rôle des ONG auprès des milieux d'affaires, du gouvernement et du public en général. À cet égard, l'étude de l'USAID signale qu'il est important de mettre sur pied un réseau d'appui pour les ONG en créant ce qu'elle qualifie d'organisations intermédiaires de soutien". Les services de ces organisations iraient de la mise en place du maillage de base et de l'offre d'assistance technique et de formation à la création de centres contribuant au développement philanthropique. L'étude de l'USAID montre à quel point la viabilité à long terme des ONG dans les pays en transition dépend en dernier ressort d'une opinion publique favorable et d'un ensemble de valeurs sociales favorisant le volontariat et la philanthropie. Dans ce contexte, elle fait valoir que les médias exercent une action importante sur les normes publiques; en revanche, cela veut dire que les ONG elles-mêmes doivent travailler davantage à façonner leur image si elles veulent ensuite pouvoir la projeter à l'extérieur avec succès.

Enfin, l'étude de l'USAID met en évidence qu'il est tout aussi essentiel de renforcer la capacité structurelle des ONG. Les ONG d'Europe du Sud-Est doivent effectuer le passage des équipes bénévoles aux professionnels et des chefs charismatiques à des modes de fonctionnement plus institutionnalisés.

CONCLUSION

La désintégration de la fédération multinationale yougoslave était inévitable. A l'époque, au début des années 1990, les nationalistes serbes ont décidé d'utiliser cet événement pour réaliser un rêve séculaire consistant à créer une Grande Serbie rassemblant tous les Serbes au sein d'un seul et même Etat. Cela exigeait l'annexion à la Serbie de la majeure partie de la Bosnie-Herzégovine, ainsi que d'un tiers de la Croatie. En raison des circonstances, cet objectif ne pouvait être atteint que par guerre. C'est pourquoi, en 1991, la Serbie et le Monténégro aidés par l'armée yougoslave ont emmené une guerre d'agression et le conflit le plus brutal qu'ait connu l'Europe en cette fin du XXe siècle, par la négation du régime Milosevic au droit de sol aux peuples agressés.

Une grande politique purement européenne dans la les Balkans aurait été possible il ya douze ans, car à cette époque, les Etats-Unis se désintéressaient de cette région. La conercition militaire contre Milosevic, à laquelle on s'est résolu en ce printemps 1999 seulement, aurait pu être exercée par les Européens seuls à l'automne 1991, quand Vukovar brûlait. Mais les Européens étaient divisés. la France et la Grande Bretagne étaient pro-serbes, ils exaltaient les Serbes massacreurs et crachaient sur les Croates massacrés. Ils devaient professer un peu plus tard qu'il ne faut pas "ajouter la guerre à la guerre". Résultat: les charniers de Vukovar se sont remplis, et après eux beaucoup d'autres, à Srebrenica, à Racak et ailleurs. Nul ne peut se plaindre que cette passivité criminelle, génocidaire ait été enfin abandonnée. On regrettera seulement qu'elle l'ait été si tard.

Le projet a toutefois échoué. L'échec du programme de création d'une Grande Serbie de Slobodan Milosovec et du commandement militaire serbe a entraîné les recents changements démocratiques en Serbie. Cela a fortement stabilisé la situation politique et sécuritaire dans toute la région de l'Europe du Sud-Est. De nouvelles opportunités démocratiques apparaissent et tant la Serbie et le Monténégro ont entamé leur cheminement vers l'Europe. Qui est plus, les relations bilatérales de la Serbie et le Monténégro avec les voisins reflète la stabilité croissante dans la région. Nous ne parlons pas plus aujourd'hui de normalisation des relations entre les pays balkaniques, mais bien de développement de bonnes relations de voisinage. La Serbie et le Monténégro ont pris decision d'entamer les préparatifs pour le Partenariat pour la Paix de l'Alliance et le 16 juin 2003 le gouvernement a décidé de présenter une demande à l'OTAN pour la participation au PpP et au programme de CPEA. Tout les pays balkaniques disposent des gouvernements démocratiques légitimes. L'Albanie, la Croatie et la Macédoine ont adhéré au programme de Partenariat pour la Paix et sont aux frontières des pays membres et des pays invités à l'Otan et à l'Union européenne. Une amélioration appréciable règne au Kosovo et en Bosnie-Herzégovine. Lorsque le KFOR est arrivé au Kosovo en juin 1999, on dénombrait 50 meutres par semaine. On n'en compte plus aujourd'hui que 4 par semaine en moyenne. De plus, les infractions criminelles qui, auparavant étaient dirigées contre les minorités dans le cadre de violences interethniques, ressemblent de plus en plus au schéma conventionnel de la criminalité dans d'autres sociétés européennes. Les élections locales du 28 octobre 2001 se sont bien déroulées et l'on a enregistré que des incidents mineurs. La ligue démocratique du Kosovo (LDK) de M. Rugova, considérée comme représentant l'opinion plus modérée du Kosovo, l'a emporté a une large majorité.

L'OTAN mène avec la Bosnie un programme de coopération en matière de sécurité afin d'aider les autorités responsables de la défense de Bosnie dans la mise en œuvre de reformes

essentielles, avec un commandement unique, compatibles avec celles en vigueur au sein du Partenariat pour la paix. L'effectif de 60.000 hommes en 1995, en 2000 diminué à 23.000 hommes et la mission actuelle de 12.000 hommes avec des tendances de diminuer. Le contingent russe de 1.200 hommes en Bosnie-Herzégovine et celui au Kosovo, seront retirés jusqu'au 1 août 2003, a déclaré le président Russe M. Poutine. Un signe que l'OTAN n'est plus désigné comme un facteur de risque à l'adresse de la sécurité russe et son élargissement comme un menace contre les intérêts de la Russie aux Balkans. L'élargissement de l'OTAN et de l'Union européenne vers l'Est et aux Balkans sont des facteurs de stabilité, en faveur de tous. De réformes politiques mais plutôt économiques sont nécessaires pour les citoyens des tous les sociétés ex-communistes, Balkaniques ou, Biélorussie, Moldavie, Russie et Ukraine, qui sont de la famille européenne. Aux frontières de l'Ouest du traité de Tachkent rayonnent des voisins et des sociétés stables au domaine social, sécuritaire et économique: l'Éstonie, la Lituanie, la Lettonie, la Pologne, la Slovaquie, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie et au Sud-Ouest la Turquie, membres de l'OTAN et de l'Union européenne dans le proche avenir. Une chance pour le grand territoire du traité de Tachkent de 17 millions de m² d'avoir un accès plus large au marché florissant européen à travers ces 9 pays prochains et actuels membres de l'Otan et de la Communauté européenne qui sont à la frontière. La tragédie actuelle russe n'est plus l'ennemi "extérieur" mais l'ennemi "intérieur" qui sont: la manque de réformes structurelles et le sous-développement régnant: comme: le chômage, l'inflation, paupérisation, criminalité, sida, émigrations des élites scientifiques, alcoolisme de masse, épidémie de suicides et de meurtres, toxicomanie, malnutrition, pénuries d'aliments et des médicaments et la mortalité progressive.

Comme les deux prédécesseurs dirigeants qui ont cédé en faveur de la démocratie et les institutions russes, il est naturel que le président Poutine continuera la tradition pour un développement de son pays plus dynamique et plus démocratique.

L'adhésion à l'OTAN est une approche à l'aquis de la l'Union européenne. Les pays candidats adhérant l'OTAN et l'Union européenne marqueront l'achèvement de la période dite de transition et satisfaisant désormais aux exigences d'une économie de marché capable d'affronter la concurrence.

Les chiffres réduites des militaires de 3/4 et plus en Bosnie, montrent que la situation de sécurité est améliorée et pacifiée. Avec une telle vitesse de démilitarisation il est proche pour la création des conditions visant à assurer l'intégration euro-atlantique de la Bosnie-Herzégovine, au PpP et au programme de CPEA.

Pour la première dans l'histoire, (La Yougoslavie) la Serbie et le Monténégro et la Croatie découvrent la démocratie. Après des années de guerre, de massacres, de déplacements de population, Zagreb et Belgrade inventent leurs transitions dans le calme, sans effusion de sang. Les nouveaux leaders de la Serbie et Croatie nettoient tranquillement leurs pays respectifs de treize années de nationalisme mafieux. Les deux hommes d'Etat font la chasse à l'ancienne nomenklatura liberticide et corrompue. Les nationalistes croates n'ont pas survécu à la mort de leur Poglavnik et la justice serbe a fini à mettre à l'ombre le démon et une partie de ses sbires. L'avenir de l'Europe du sud-est est différent et le trou noir n'existe plus. La Croatie et la Serbie possède des gouvernements démocratiques.

ils est nécessaire pour la Croatie (CPEA) , la Serbie et le Monténégro à respecter leurs engagements internationaux, coopèrent avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie de la Haye et poursuivent leurs réformes dans le secteur de défense pour pouvoir entrer (la Serbie et le Monténégro) dans le Conseil de Partenariat euro-atlantique(CPEA) et de participer au Partenariat pour la paix(PpP).

Le retour des réfugiés dans leur foyer est le seul moyen de pacification de la région et du rétablissement des relations ethniques et humaines dans la région.

Les seules solutions viables et les seules alternatives à la guerre impliqueraient pourtant, justement, de renoncer à cette logique de l'Etat-nation et de construire des Balkans démocratiques, ouverts et coopérants, ou les frontières étatiques perdraient toute leur importance.

L'intervention de l'OTAN aux Balkans ainsi que le lancement de l'initiative pour l'Europe du Sud-Est et le pacte de stabilité ont inversé la stratégie et la politique européenne de guerre du 20^è siècle, en définissant des perspectives économiques et politiques pour l'ensemble des pays de la région pour le 21^è siècle.

Le PIB combinés de l'Albanie, de la Bosnie, de la Bulgarie, de la Croatie, de la Macédoine, de la Serbie & Monténégro et de la Roumanie est 1% à peine du PIB de l'Union européenne ce qui rend la nécessité de se poser la question, comment ces pays pourraient "rentrer à la maison" atteindre l'acquis communautaire un proche jour?!

Un corridor de train ne relie pas la plupart de ces pays proches et voisins.

L'OTAN, l'initiative de l'OTAN pour l'Europe du Sud-Est et le pacte de stabilité de la communauté européenne ont éliminé le trou militaro-sécuritaire en Europe du Sud-Est. Il y'a encore à faire sur le plan économique qui n'est pas fait plus d'un siècle à cause des préoccupations sérieuses de ces pays dans 2 guerres balkaniques du début siècle, 2 guerres mondiales et une guerre balkanique de 1991-1999. Il est donc important pour l'Union européenne de ne pas se tromper de nouveau de diagnostic sur ces pays sous-développés économiquement ou des nouvelles surprises sociales sont toujours possibles vu leur PIB modeste combinée.

Un "plan Marshall" éviterait toute surprise aux Balkans!

Chronologie

1) Les origines

518-527 : Premières incursions de tribus slaves dans la péninsule balkanique (*limes* de l'Empire byzantin).

602 : Pénétration massive des Slaves dans les Balkans, dont ils deviennent le principal élément ethnique en chassant ou en assimilant les populations locales à l'exception des Grecs et des Albanais qui résistent.

925 : Création du premier royaume croate (par Tomislav)

925 : Samuel se proclame empereur en Macédoine ; son Etat inclut les territoires des actuelles Macédoine, Bulgarie, Albanie et Serbie.

1054 : Schisme entre les Eglises d'Occident (Rome) et d'Orient (Byzance). Les Slaves des Balkans restent fidèles à l'Eglise d'Orient, à l'exception des Croates qui maintiennent leur allégeance à Rome.

1102 : Absorption du royaume croate par la Hongrie (sous le roi Koloman)

1167 : L'empereur de Byzance Manuel 1er Comnène annexe la Serbie, la Bosnie, la Croatie, la Dalmatie et l'est des Balkans.

1219 : Reconnaissance de l'autocéphalie de l'Eglise orthodoxe serbe par le patriarche oecuménique de Byzance. Le Patriarcat serbe, créé en 1346, disparaît au début du XVI siècle pour être restauré à Pec (Kosovo) en 1554. Il est définitivement supprimé en 1776.

1331 - 1355 : Règne d'Etienne Dusan, couronné *tsar* (*Empereur des Serbes et des Grecs*) en 1345. Ce souverain serbe, dont l'Empire couvre une partie importante des Balkans (de Belgrade au Golfe de Corinthe) aspire en réalité à la couronne impériale de Byzance.

1346 : Apparition des Ottomans dans les Balkans, appelés à l'aide par le Basileus en lutte contre les Serbes. Ils font la conquête de la Thrace.

1371 : Défaite des Serbes par les Turcs à la bataille de Marica.

1371 : La Serbie et la Bosnie sont réunies en un seul royaume (par le roi bosniaque Tvrtko).

1389 : Bataille du Champ des Merles : fin de l'empire serbe après la défaite devant les Turcs. L'empire ottoman conquiert le Kosovo.

1389 : 28 juin - Bataille de Kosovo Polje (Plaine des Merles). Défaite de la coalition des peuples chrétiens, conduite par le prince serbe Lazar Hrebeljanovic, par les Turcs.

1443-1468 : Le prince albanais Georges Kastrioti (nom turc Scanderbeg) oppose un farouche résistance aux Turcs.

1453 : Chute de Constantinople conquise par les Turcs qui en font la capitale de l'Empire ottoman.

1458 : Disparition du dernier Etat serbe (chute de Sedervo)

1463 : Invasion de la Bosnie par les Turcs.

1521 : Les Turcs conquièrent Belgrade (qui était depuis 1427 aux mains des Hongrois).

2) Les Balkans dans le jeu des "Grandes Puissances " - Premières manifestations du sentiment national.

1529 : Echec des Turcs sous les murs de Vienne.

Fin du XVIe siècle : Insurrections serbes en Hertzegovine et au Monténégro. Premières émigrations serbes vers la frontière militaire autrichienne (Croatie)

1690 : Grande migration des Serbes du Kosovo, qui fuient le joug ottoman vers la Krajina.

1699 : Paix de Karlowatz entre l'Autriche et les Ottomans qui se retirent au-delà du Danube et de la Save.

1738 : Trêve de Belgrade. L'Autriche évacue les territoires pris aux Turcs au sud du Danube y compris Belgrade. Nouvelle migration de populations serbes. Les Albanais s'installent en Raska (Sandzak de Novi Pazar) et en Metohija (ouest du Kosovo).

Milieu du XVIIIe siècle : Entrée en jeu de la Russie. Voyages répétés des princes - évêques du Monténégro à Saint Pétersbourg pour demander l'aide russe, début d'une tradition d'alliance entre les deux Etats slaves.

1804 : Insurrections serbes en Sumadija (Serbie centrale)

1804 - 1814 : La France, à son tour, s'intéresse aux Balkans. Napoléon Ier modifie la carte politique de la région adriatique en créant les "Provinces illyriennes " : Dalmatie, Istrie, Croatie, Krajina, Slovénie, incorporées à l'Empire Français.

1815 : Deuxième insurrection serbe.

1830 : L'Empire ottoman reconnaît à la Serbie le statut de province autonome.

Années 1730 : Sous l'impulsion d'intellectuels croates, essor du mouvement illyrien.

Perspective d'union entre les peuples slaves du Sud.

1844 : "Esquisse " (Nacertanije), rédigée par le politicien serbe Ilija Garasain qui trace un programme politique à long terme visant à construire autour de la Serbie un Etat slave incluant la Bosnie, la Bulgarie et le Monténégro.

1848 : Révolution en Hongrie contre le pouvoir central des Habsbourg. Les Serbes et les Croates se rangent du côté de l'Autriche.

1852, 1858, 1861, 1875 : Insurrections serbes en Bosnie et en Hertzegovine.

1867 : Compromis austro-hongrois sur la formation d'une monarchie dualiste. Les dernières garnisons turques quittent les villes de la principauté de Serbie.

1876 : *Crise d'Orient*. La Serbie et le Monténégro déclarent la guerre à l'Empire ottoman. La Russie intervient aux côtés de ses alliés slaves.

3) Du Congrès de Berlin aux Traités de St-Germain-en-Laye, Neuilly et Lausanne - Les nouvelles frontières balkaniques.

1878 : **Le Congrès de Berlin reconnaît l'indépendance de la Serbie** qui expulse la population albanaise de la région de Nis. L'Autriche-Hongrie occupe la Bosnie - Hertzegovine.

Ligue de Prizren, première manifestation nationale albanaise. Les Albanais s'opposent à la cession de territoires à la Serbie et au Monténégro. En 1881, la Ligue de Prizren est écrasée par les Ottomans. 1881 : La Serbie devient royaume. Accords secrets entre la Serbie et l'Autriche - Hongrie.

1903 : Assassinat du roi de Serbie Alexandre Obrenovic, auquel succède Pierre Ier Karadjordjevic.

1908 : *Révolution des "Jeunes Turcs"*. L'Autriche - Hongrie annexe la Bosnie - Hertzegovine. Indépendance de la Bulgarie.

1910 : Le Monténégro est érigé en royaume.

1912 - 1913 : **Première et deuxième guerre balkanique : le Kosovo est intégré à la Serbie. 28 novembre - proclamation de l'indépendance de l'Albanie, à Vlore.**

La Conférence de Londres reconnaît l'indépendance du royaume d'Albanie dont la couronne est confiée au prince allemand Guillaume de Wied.

1914 - 1918 : Première Guerre mondiale.

1915 - 1918 : Occupation bulgare du Kosovo.

1918 : Le Kosovo fait partie du nouvel Etat yougoslave, le Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes. Première phase de tentative d'assimilation de la province.

1918 - 1924 : Guérilla séparatiste albanaise au Kosovo.

1918 - 1er décembre : **proclamation du "royaume des Serbes, Croates et Slovènes", incluant le Kosovo.** Soulèvement et guerre civile au Monténégro.

4) Entre la Première et la Deuxième Guerre mondiale - La "Guerre froide".

1919 : Création du Parti communiste yougoslave (mis hors la loi en 1921)

10 septembre - Traité de Saint-Germain-en-Laye imposé par les vainqueurs à l'Autriche.

27 novembre - Traité de Neuilly imposé à la Bulgarie.

1921 : Premières élections albanaises, remportées par Ahmed Zogu.

1928 : Ahmed Zogu se fait couronner roi d'Albanie sous le nom de Zog Ier.

1929 : 6 janvier - Le roi Alexandre Ier supprime la constitution yougoslave et proclame la "dictature royale".

1929 : Le Royaume des Serbes, Croates et des Slovènes prend le nom de Yougoslavie.

1934 : Assassinat du roi Alexandre de Yougoslavie à Marseille par des terroristes croates.

1940 - 1945 : Deuxième Guerre mondiale

1941 : 25 mars - La Yougoslavie rejoint le Pacte tripartite.

6 avril - Bombardement de Belgrade insurgée par l'aviation allemande.
 : L'armée allemande envahit le pays qui est démembré. Un Etat serbe et un Etat croate sont constitués. Début de la résistance communiste dirigée par Josip Broz dit Tito. Unification d'une grande Albanie sous domination italienne et fasciste, dans laquelle est intégrée le Kosovo jusqu'en 1945.

10 avril - Démembrement du pays par l'Allemagne et ses alliés : le Kosovo est rattaché à l'Albanie, sauf le nord (à la Serbie, sous contrôle allemand) et l'est (à la Bulgarie). Proclamation de Etat indépendant croate par les Oustachis.

mai-juin - insurrection royaliste des Tchetsniks en Serbie. Premiers soulèvements communistes. Formation d'une république bolchevique dans les territoires serbes libérés.

1943 - 29 novembre - Proclamation de la nouvelle Yougoslavie lors de Ile congrès du "Conseil antifasciste de libération nationale " à Jajce (Bosnie).

1944 :

8 mai - Libération de Zagreb par les partisans et destruction de l'Etat croate.

11 novembre - Triomphe de la liste unique du Front national (communistes) aux élections constituantes.

Formation de la deuxième Yougoslavie comprenant une province autonome du Kosovo dans le cadre de la République de Serbie.

1944 : Libération de Belgrade.

1945 :

3 mars - Tito devient premier ministre.

1946 :

31 janvier - La Constitution définit la Yougoslavie comme fédération de six républiques : Serbie, Croatie, Slovénie, Bosnie, Monténégro et Macédoine.
 La constitution est promulguée. La République populaire fédérative, dirigée par Tito, comprend six Républiques et deux régions autonomes le Kosovo et la Voïvodine, en réalité très subordonnées à Belgrade qui mène une politique répressive et centralisatrice. Les Albanais du Kosovo sont prisonniers à l'intérieur d'une Yougoslavie dont ils ne veulent pas.

1947 : Traité de Paris, en vertu duquel la Yougoslavie se voit attribuer la plus grande partie de la Vénétie julienne. La question de Trieste reste en suspens.

1948 :28 juin
 Rupture entre Tito et Staline qui fait s'évanouir le rêve d'une confédération balkanique qui aurait inclus l'Albanie.

1949 - 1953 : Elaboration du système yougoslave d'autogestion. Arrêt de la collectivisation. Transformation du Parti communiste yougoslave en "Ligue des communistes".

1955 : Réconciliation avec l'URSS de Khrouchtchev.

1958 :

février - Pétition de Serbes du Kosovo contre le nationalisme albanais.

1960 : ère conférence des pays non-alignés à Belgrade.

1961 : Rupture soviéto - albanaise.

1965 : Décentralisation du système yougoslave : les partis communistes des provinces et des républiques ont plus de poids dans les instances fédérales.

1968 novembre - Manifestations au Kosovo en faveur d'une république.

: Tito condamne l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie. Violentes manifestations au Kosovo. Les Albanais revendiquent le statut de nation au lieu de celui de minorité nationale et pour le Kosovo celui de septième République de la Fédération yougoslave.

1971 : Amendements à la Constitution yougoslave : les provinces autonomes deviennent éléments constitutifs de la fédération, à l'instar des républiques.

1974 : Nouvelle Constitution yougoslave, qui accorde des pouvoirs étendus aux républiques et aux provinces (Kosovo et Voïvodine).

1974 : Nouvelle constitution yougoslave qui renforce les droits des Républiques et des régions autonomes. Le Kosovo dispose du statut de province autonome à l'intérieur de la République serbe, avec des institutions culturelles et politiques propres : une Assemblée, un gouvernement, une université.... Tito est élu président à vie.

1979 : - rupture sino-albanaise

5) La crise yougoslave - Les guerres de Bosnie - Hertzégovine et du Kosovo.

1980 : **4 mai** - Mort de Tito.

1981 mars - avril - émeutes et répressions sanglantes au Kosovo où des dizaines de milliers de manifestants albanais réclament le statut de république.

1981 : Au printemps, des dizaines de milliers d'Albanais du Kosovo réclament le statut de République. Sanglante répression.

1985 avril - Mort d'Enver Hodxa.

1986 février - Pétition de Serbes du Kosovo contre le nationalisme albanais.

26 septembre - Publication dans le journal serbe *Vecernje Novosti* du "**Mémoire**" de l'Académie serbe des sciences et des arts, qui revendique un rôle dominant pour les Serbes de Yougoslavie.

1986 : 8 mai Slobodan Milosevic devient président de la Ligue communiste de Serbie. En septembre, un mémorandum de l'Académie serbe des sciences et des arts appelle les Serbes à un réveil nationaliste.

1987 :24 avril - Meeting de Slobodan Milosevic à Kosovo Polje au cours duquel celui-ci exprime son soutien aux Serbes du Kosovo.

9 septembre - Milosevic prend le pouvoir lors de la VIIIe session du Comité central de la Ligue des communistes de Serbie, après avoir éliminé ses adversaires libéraux au sein de la direction du parti.

1988 février - Première réunion des ministres des Affaires étrangères des Etats balkaniques (Albanie, Bulgarie, Grèce, Roumanie, Turquie et Yougoslavie) à Berlin. Emergence d'une conscience régionale dans les Balkans

été -Manifestations en Serbie sur le thème "Le Kosovo nous appartient".

octobre - Les dirigeants communistes albanais du Kosovo sont démis de leurs fonctions. Manifestations contre le nationalisme serbe en soutien aux dirigeants communistes limogés.

1988 : Manifestation l'été sur le thème « Le Kosovo nous appartient ».

6 octobre - Prise en main de la Voïvodine par la fraction Milosevic.

1989 : février - Grève de la faim des mineurs albanais de Trepca contre le retrait imminent de l'autonomie du Kosovo.

1er mars - Après une grève générale et de violents affrontements, Belgrade proclame l'état d'exception et envoie l'armée au Kosovo.

23 mars - Une réforme de la Constitution serbe limite le statut d'autonomie dont le Kosovo et la Voïvodine jouissaient depuis 1974.

28 mars - Vote de l'amendement de la Constitution yougoslave qui supprime l'autonomie des provinces (Kosovo et Voïvodine). Répression des grèves et manifestation des Albanais du Kosovo.

mai - Milosevic devient président de la République de Serbie.

8 mai : M. Slobodan Milosevic est élu par l'Assemblée à la présidence de la Serbie. Cette élection sera confirmée au suffrage universel le 9 décembre 1990.

28 juin - Campagne de meetings de Milosevic qui culmine avec celui tenu sur le lieu de la bataille de Kosovo Polje

novembre - Chute du mur de Berlin, symbole de la guerre froide..

23 décembre - Création de la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), sous la présidence d'Ibrahim Rugova.

1990 : janvier - Le Congrès de la Ligue des communistes yougoslaves reconnaît le pluralisme politique.

20 - 23 janvier - XIVe (et dernier) congrès de la Ligue des communistes yougoslaves qui s'achève par l'effondrement des structures fédérales et par l'ajournement sine die du congrès de la LCY après le départ des délégués slovènes et croates.

janvier-février - Etat d'urgence et intervention de l'armée yougoslave au Kosovo. Eclatement de la LCY. Autorisation du pluripartisme en Yougoslavie.

26 juin - L'Assemblée de Serbie suspend le gouvernement et le Parlement du Kosovo.

Le 2 juillet, les députés albanais du Kosovo proclameront leur sécession - ils seront révoqués le 5 juillet par l'Assemblée serbe.

juillet - La Serbie dissout les institutions politiques albanaises.

avril-décembre : Premières élections libres dans les six Républiques. Victoire des partis d'opposition en Croatie et en Slovénie.

5 juillet - La Serbie suspend le gouvernement et l'Assemblée du Kosovo.

7 septembre - Proclamation de la Constitution du Kosovo. Le Parlement du Kosovo, réuni clandestinement, proclame la République du Kosovo dans le cadre de la Fédération yougoslave.

28 septembre - Adoption en Serbie d'une nouvelle constitution, qui met fin officiellement au statut d'autonomie du Kosovo et de la Voïvodine.

11 - 18 novembre - Défaite des communistes lors des élections législatives en Bosnie-Herzégovine et en Macédoine.

9 - 23 décembre - Victoire des communistes lors des élections législatives en Serbie et au Monténégro

12 décembre - Milosevic est élu Président de la Serbie au suffrage universel direct

23 décembre - Référendum en Slovénie, dont 88 % des votants se prononcent en faveur de l'indépendance.

26 décembre - Le parlement slovène proclame l'indépendance de la Slovénie.

1991 :

25 janvier - La république de Macédoine proclame son indépendance.

20 février - Les parlements slovène et croate demandent la dissolution de la Fédération yougoslave et la constitution d'une confédération à partir du 30 juin 1991.

28 février - Les Serbes de Krajina proclament la sécession d'avec la Croatie, après que le Parlement croate a proposé la «dissociation» de la Fédération en Etats souverains.

26 mars - la minorité serbe de la Krajina (Croatie) déclare son indépendance.

19 mai - Référendum en Croatie sur l'indépendance (participation: 83%; oui: 94%)

25 juin - La Slovénie et la Croatie proclament leur indépendance.

25 juin - Déclaration d'indépendance de la Croatie, mais aussi de la Slovénie où pénètre, deux jours plus tard, l'armée yougoslave.

27 juin - Début de la guerre en Yougoslavie (offensive de l'armée fédérale contre la Slovénie).

3 juillet - Début de la guerre serbo-croate en Croatie.

5 juillet - La Communauté européenne décide d'un embargo sur les armes à destination de la Yougoslavie.

7 juillet - Accords de Brioni entre la RFY, la Slovénie et la Croatie: cessez-le-feu, envoi d'observateurs, moratoire de trois mois sur l'indépendance.

7 juillet - Accords de Brioni qui mettent fin aux combats, en échange d'un report de trois mois des indépendances croate et slovène.

18 juillet - Fin des hostilités en Slovénie.

août-décembre - Guerre en Croatie

7 septembre - Ouverture à La Haye de la Conférence de la paix en Yougoslavie.

8 septembre - Référendum sur l'indépendance en Macédoine, boycotté par les communautés albanaise et serbe (participation: 74% - oui: 95 %)

12-20 septembre - Les Serbes bosniaques créent des régions autonomes serbes en Bosnie-Herzégovine.

17 septembre - Déclaration d'indépendance de la Macédoine, après le référendum du 8 septembre (participation 75% - boycott des communautés albanaise et serbe - 95% en faveur du oui)

25 septembre - L'ONU décide un embargo militaire.

25 septembre - Le Conseil de sécurité de l'ONU vote l'embargo sur les ventes d'armes à destination de la Yougoslavie et des Etats qui en sont issus.

26-30 septembre - Les Kosovars albanais votent par référendum clandestin (illégal selon Belgrade) en faveur de l'indépendance du Kosovo (oui: 93%).

26 septembre - Référendum clandestin entérinant la proclamation d'une « République du Kosovo » reconnue par l'Albanie.

8 octobre - Le Conseil de l'Europe suspend ses accords de coopération avec la République Socialiste Fédérative de Yougoslavie (2ème Yougoslavie).

15 octobre - La Bosnie-Herzégovine se déclare Etat souverain.

15 octobre - La Bosnie-Herzégovine, à son tour, déclare son indépendance, qu'un référendum approuvera, le 29 février 1992, par 62,8 % des voix.

19 octobre - Le Kosovo se déclare indépendant

22 octobre - L'Albanie reconnaît l'indépendance du Kosovo.

5 novembre - Echec de la Conférence de la paix à La Haye.

8 novembre - La Communauté européenne adopte des sanctions économiques à l'égard de la Yougoslavie.

18 novembre - Chute de Vukovar après trois mois de siège.

18 novembre - Chute de Vukovar (Croatie), après trois mois de siège serbe.

21 novembre - La Macédoine se déclare indépendante.

19 décembre - Proclamation d'une République serbe de Krajina.

21 décembre - Proclamation d'une "République souveraine de la Bosnie-Herzégovine serbe".

23 décembre - L'Allemagne reconnaît la Slovénie et la Croatie.

1992 : 2 janvier - La Serbie et la Croatie acceptent le plan de paix élaboré par l'ONU.

12 janvier - Les Albanais de Macédoine adoptent par référendum le principe de leur autonomie.

12 janvier - Les onze autres pays de la Communauté européenne reconnaissent la Slovénie et la Croatie.

15 janvier - La Communauté européenne reconnaît la Slovénie et la Croatie.

21 février - Résolution 743 du Conseil de Sécurité qui décide l'envoi de 14.000 Casques bleus en Croatie.

21 février - Le Conseil de sécurité de l'ONU crée une force de 14 000 « casques bleus », baptisée Force de protection des Nations unies (Forpronu), destinée à se déployer dans les régions serbes de la Croatie.

29 février - Référendum sur l'indépendance en Bosnie-Herzégovine, boycotté par les Serbes (participation: 63% - oui: 99%)

3 mars - **Proclamation de l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine.**

4 avril - **La guerre éclate en Bosnie-Herzégovine** . Les premiers affrontements y avaient débuté dès le 1er mars.

6 avril - **Les Etats-Unis et la Communauté européenne reconnaissent l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine** . Proclamation de la "République serbe de Bosnie". Début du siège de Sarajevo.

6 avril - Les Douze reconnaissent la Bosnie-Herzégovine. Sarajevo est occupée par les Serbes bosniaques et la guerre commence trois mois plus tard, les Serbes occupent 70 % du territoire bosniaque. Le 7 avril, les Etats-Unis reconnaissent la Slovénie, la Croatie et la Bosnie.

9 avril - En Albanie, victoire du Parti démocratique de Sali Berisha, qui remplace les communistes à la tête de l'Etat.

27 avril - **Proclamation de la République fédérale de Yougoslavie** ("*troisième Yougoslavie*" - Serbie et Monténégro).

15 et 30 mai - Le Conseil de sécurité impose un triple embargo (commercial, pétrolier et aérien) à la Serbie et au Monténégro. Le 22 mai, la Bosnie, la Croatie et la Slovénie sont admises à l'ONU, dont la République fédérative yougoslave (RFY) sera exclue le 22 septembre.

22 mai - Admission de la Slovénie, de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine à l'ONU.

24 mai - Election par les Albanais du Kosovo d'un parlement. Ibrahim Rugova est élu président.

24 mai - Election, déclarée illégale par Belgrade, de M. Ibrahim Rugova à la « présidence » du Kosovo.

30 mai - **Résolution 757** du Conseil de Sécurité: embargo commercial, pétrolier et aérien contre la Yougoslavie (Serbie et Monténégro)

31 mai - Elections législatives dans la nouvelle Yougoslavie. Victoire des socialistes (ex-communistes).

8 juin - **Résolution 758** du Conseil de Sécurité: élargissement du mandat de la FORPRONU à la Bosnie-Herzégovine et déploiement de 1.000 Casques bleu aux abords de l'aéroport de Sarajevo.

3 juillet - Proclamation de l'organisation autonome croate d' "Hertzeg-Bosna"

26 - 27 août - **Conférence de paix à Londres.**

14 septembre - **Résolution 776:** le Conseil de Sécurité autorise l'envoi de 6.000 soldats supplémentaires en Bosnie-Herzégovine.

17 octobre - Début d'agression de la Croatie a la Bosnie-Hertzegovine.

17 novembre - **Résolution 787:** le Conseil de Sécurité renforce l'embargo contre la RFY par un blocus naval.

18 - 20 décembre - Succès des socialistes (ex-communistes) aux élections législatives en Serbie et au Monténégro.

1993 :

2 janvier - Présentation à Genève du "plan de paix Vance-Oven" qui sera signé (le 25 mars) par le Président musulman Alija Izetbegovic et par le dirigeant croate de Herzégovine Mate Boban mais rejeté (le 16 mai) par référendum par les Serbes bosniaques.

2 janvier - M. Cyrus Vance et Lord Owen, co-présidents de la Conférence permanente sur l'ex-Yougoslavie, créée en septembre 1991, présentent un plan de découpage de la Bosnie-

Herzégovine en dix provinces et de démilitarisation de Sarajevo. Accepté par les Croates bosniaques, ce projet est rejeté par les Serbes et les Musulmans.

22 janvier - Contre-offensive contre les milices serbes de la Krajina croate.

22 février - La résolution 808 du Conseil de sécurité de l'ONU décide la création d'un Tribunal pénal international pour juger les responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991.

8 avril - La Macédoine est reconnue par l'ONU qui l'accepte en son sein sous le nom provisoire de "ex-République yougoslave de Macédoine" (FYROM), la Grèce ayant opposé son veto à l'utilisation du nom de "Macédoine".

6 mai - Le Conseil de sécurité crée six « zones de sécurité » : Sarajevo, Bihac, Tuzla, Zepa, Srebrenica et Gorazde, protégées par des « casques bleus ».

11 mai - Désaccord ouvert entre les Etats-Unis et leurs alliés européens sur l'usage de la force contre les Serbes et la question de l'embargo sur les armes.

25 mai - **Résolution 827 du Conseil de Sécurité qui crée le TRIBUNAL PENAL INTERNATIONAL POUR LA YOUGOSLAVIE (TPIY), destiné à juger les génocides, crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis en ex-Yougoslavie depuis le 1er janvier 1991.**

1er juin - Destitution par Milosevic et l'extrême-droite serbe du Président yougoslave Dobrica Cosic.

27 juillet - Réouverture des pourparlers de paix à Genève.

9 août - Les pays membres de l'OTAN approuvent le principe des frappes aériennes en Bosnie-Herzégovine.

21 août - Présentation du plan Owen-Stoltenberg qui sera rejeté (le 29 septembre) par les Musulmans bosniaques.

28 août - Proclamation de la "République croate de Hertzeg-Bosna"

16 septembre - Accord serbo-croate sur la partition de la Bosnie-Herzégovine, faisant suite à la réunion à Genève (le 16 juin) des Présidents croate Franjo Tudjman et serbe Slobodan Milosevic.

1er novembre - *Entrée en vigueur du Traité de Maastricht, après sa ratification par les douze Etats signataires. La "Communauté européenne" devient l' "Union européenne" (UE).*
1994 :

9 février - Après la chute d'un obus de mortier, le 5, sur le marché de Sarajevo (66 morts), l'OTAN enjoint aux Serbes de retirer leurs armes lourdes à 20 km de Sarajevo sous peine de bombardements aériens.

16 février - La Grèce soumet la Macédoine à un blocus économique.

23 février - Accords de Washington sur un cessez-le-feu qui met fin au conflit croato-musulmane de Bosnie.

1er mars - A Washington, Croates et Musulmans conviennent de constituer une Fédération croato-musulmane en Bosnie-Herzégovine, tandis que les Serbes poursuivent l'épuration ethnique au nord du pays.

1er 22 avril - Offensive des forces serbes contre la population civile de la "zone de sécurité" de Gorazde.

25 avril - Création du "Groupe de contact" (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Italie, Allemagne et Russie)

26 mai - Premier plan de paix du Groupe de contact.

5 juillet - Le Groupe de contact (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni) propose un nouveau plan attribuant 51 % du territoire aux Croates et aux Musulmans, et 49 % aux Serbes bosniaques. Ces derniers refusent, malgré les injonctions de Belgrade, qui rompt avec eux.

23 juillet - L'administration de Mostar est prise en charge par l'Union européenne.

1995 :

1er février - Entrée en vigueur d'un cessez-le-feu de quatre mois.

1er mai - La Croatie s'empare de la Slavonie orientale.

26 mai - Les Serbes prennent en otage 400 Casques bleus, à la suite d'une frappe aérienne de l'OTAN sur Pale.

3 juin - Mise en place de la "Force de réaction rapide" (FRR) par les ministres de la Défense des pays membres de l'OTAN réunis à Paris.

9 juin - Carl Bildt succède à David Owen en tant que médiateur de l'UE.

16 juin - Après les bombardements de l'OTAN sur Pale et la prise en otage de «casques bleus» par les Serbes de Bosnie, fin mai, le Conseil de sécurité crée la Force multinationale de réaction rapide (FRR) pour appuyer la Forpronu.

juillet - Nouvelles offensives serbes contre les « zones de sécurité » : Srebrenica tombe le 11 juillet, et Zepa le 25.

août - L'armée croate reprend la Krajina et en chasse environ 300 000 Serbes, puis appuie les forces croato-musulmanes dans leur reconquête du nord de la Bosnie.

4 - 8 août - "Opération tempête": la Croatie rétablit son autorité sur la région de la Krajina

29 août - Après le bombardement d'un marché de Sarajevo, l'artillerie et l'aviation occidentales s'attaquent aux positions serbes. Le lendemain, les Serbes de Bosnie mandatent M. Milosevic pour négocier en leur nom.

13 - 18 septembre - L'OTAN et la FFR lancent des raids aériens contre les installations militaires serbes autour de Sarajevo

26 septembre - L'accord de New York permet l'acceptation du plan de paix du Groupe de contact.

29 septembre - Le Conseil de l'Alliance atlantique décide l'envoi en Bosnie d'une force multinationale de 50.000 hommes.

21 novembre - L' **"accord global de paix" pour l'ex-Yougoslavie, qui met fin à la guerre de Bosnie-Herzégovine, est paraphé à Dayton (Etats-Unis) par les Présidents Izetbegovic, Tudjman et Milosevic après trois semaines de négociations. Il n'y est pas question du Kosovo.**

21 novembre - Réunis depuis trois semaines sur la base américaine de Dayton, les présidents serbe, croate et bosniaque signent un accord qui maintient la Bosnie-Herzégovine dans ses frontières internationalement reconnues, mais entérine le partage de celle-ci, désormais composée de deux entités : la République Srbska (RS) et la Fédération croato-musulmane. Les sanctions économiques qui frappaient la Serbie sont levées.

14 décembre -Signature, à Paris, de l'Accord de paix pour l'ex-Yougoslavie.

Les forces de l'OTAN (missions IFOR, puis SFOR) sont déployées en Bosnie. Le territoire bosniaque est réparti entre la Fédération croato-musulmane(51%) et la République serbe de Bosnie (49%).

20 décembre - L'Implementation Force (IFOR) succède à la Forpronu.

1996 :

février - L'Armée de libération du Kosovo (ALK, en albanais UCK) se manifeste pour la première fois en revendiquant une série d'attaques à la bombe.

19 mars - Sarajevo est réunifiée, après l'exode de la quasi-totalité de ses habitants serbes.

mai - Elections locales en Albanie, entachées de nombreuses irrégularités.

1er septembre - Accord Milosevic-Rugova sur la réintégration des élèves et enseignants albanais dans les locaux des écoles publiques du Kosovo.

automne - En Albanie, premières menaces de faillite des compagnies financières "pyramidales" qui ne peuvent plus payer les intérêts qu'elles se sont engagées à verser à leurs déposants.

14 septembre - Les partis nationalistes remportent les élections législatives en Bosnie-Herzégovine. Le Musulman Alija Izetbegovic (SDA) est élu à la tête de la présidence collégiale, avec le Serbe Momcilo Krajisnik (SDS) et le Croate Kresimir Zubak (HDZ).

octobre - Victoire de l'opposition aux élections municipales de Serbie.

3 octobre - Les présidents de Serbie et de Bosnie signent, à l'Élysée, un accord qui prévoit l'établissement de relations diplomatiques.

novembre - décembre - L'annulation par le pouvoir serbe des élections municipales, remportées par l'opposition dans une quinzaine de villes, dont Belgrade, provoque une vague de puissantes manifestations populaires et d'affrontements avec les forces de répression.

décembre - Manifestations des partis d'opposition à Belgrade et autres villes de Serbie pour protester contre l'annulation par les autorités de leurs victoires aux élections municipales.

16 décembre - L'OTAN donne l'ordre de déployer une nouvelle force en Bosnie, la Force de stabilisation (SFOR), avec la participation de l'armée allemande.

1997 : janvier - Le recteur serbe de l'université de Pristina est sérieusement blessé lors d'une attaque à la voiture piégée, revendiquée par l'UCK.

15 janvier - L'effondrement des "pyramides financières" en Albanie déclenche une vague de manifestations violentes à Tirana et dans les principales villes du pays. La population s'empare des armes dans les dépôts de l'armée et des commissariats de police.

28 février - Tandis que se poursuivent les débats sur le sort de la ville de Brcko, la RFY et la RS signent un accord établissant des «relations spéciales» qui enterrent la résolution sur le respect de la souveraineté de la Bosnie-Herzégovine.

2 mars - Déclaration de l'état d'urgence en Albanie. faisant suite aux émeutes provoquées par la faillite des "Pyramides"

29 juin - 6 juillet - Elections législatives en Albanie. Victoire du Parti socialiste (ex-communiste).

10 juillet - Suite au raid de l'OTAN sur Prijedor, les forces occidentales sont la cible de nombreux attentats.

23 juillet - Démission de Sali Berisha, remplacé à la tête du gouvernement par Fatos Nano, leader du Parti socialiste (ex-communiste).

septembre - Des manifestations d'étudiants albanais sont réprimées par la police serbe au Kosovo.

13 et 14 septembre - Les élections municipales en Bosnie-Herzégovine marquent une nouvelle victoire des partis nationalistes.

28 septembre - Manifestations réprimées à Pristina (capitale du Kosovo) où élèves et enseignants albanais réclament leur réintégration effective dans les locaux des écoles publiques.

octobre - Elections au Monténégro. Milo Djukanovic l'emporte sur Momir Bulatovic, proche et favori de Milosevic, et devient Président de la république.

25 novembre - Affrontements entre la police et des groupes albanais armés dans la Drenica (Kosovo).

1998 :

février - mars - Affrontements au Kosovo, dans la région de la Drenica. La police serbe et l'armée yougoslave provoquent la destruction de nombreux villages, faisant près de 2 000 victimes, et entraînant la fuite de 250 000 réfugiés.

28 février - Début de la guerre du Kosovo. Premières attaques massives des forces serbes contre des clans albanais de la Drenica.

9 mars - Le Groupe de contact demande à la Yougoslavie de cesser ses opérations répressives, de retirer ses forces spéciales du Kosovo et de négocier avec les représentants des Kosovars albanais.

15 mars - La Commission d'arbitrage de la communauté internationale décide de prolonger d'une année le contrôle serbe de Brcko, sous supervision internationale.

22 mars - Elections clandestines au Kosovo. Ibrahim Rugova, seul candidat, est réélu Président de la "République du Kosovë" avec plus de 99% des voix.

22 mars - Les Albanais du Kosovo votent massivement pour réélire leur « président », M. Ibrahim Rugova, ainsi qu'un Parlement non reconnu par Belgrade où la ligue démocratique du Kosvo (IDK) est majoritaire.

31 mars - Résolution 1160. Le Conseil de Sécurité de l'ONU décide un embargo sur les ventes d'armes à la Yougoslavie.

avril - Formation d'un nouveau gouvernement en Yougoslavie. Vojislav Seselj, leader de l'extrême-droite nationaliste, devient vice-Prémier ministre.

avril-août - Affrontements ininterrompus, au Kosovo, entre indépendantistes albanais et troupes yougoslaves, malgré différentes tentatives de négociations et des manœuvres aériennes de l'OTAN.

7 avril - Le Parlement serbe rejette le projet de référendum sur une participation étrangère à la résolution de la crise au Kosovo.

23 avril - Référendum en Yougoslavie: le principe d'une médiation internationale dans la crise du Kosovo est rejeté.

15 mai - Rencontre entre le président yougoslave, M. Milosevic, et le chef des Albanais du Kosovo, M. Rugova, sous l'égide du médiateur américain Richard Holbrooke.

31 mai - Elections législatives au Monténégro. Victoire de la coalition "Vivons mieux", qui soutient Milo Djukanovic.

31 mai - Environ 2 000 albanais du Kosovo arrivent en Albanie fuyant les affrontements. Victoire de l'opposition libérale à Slobodan Milosevic lors des élections municipales et législatives du Monténégro.

19 juillet - Au Kosovo, grande offensive victorieuse de l'armée yougoslave et de la police serbe qui reconquièrent l'essentiel du terrain tenu par l'UCK. Affluence massive de réfugiés Kosovars en Albanie.

1er septembre - M. Milosevic se dit prêt à octroyer au Kosovo un certain degré d'autonomie.

23 septembre - Résolution 1199 : le Conseil de Sécurité exige un cessez-le-feu au Kosovo.

octobre - Elections législatives en Macédoine. Victoire d'une coalition regroupant la droite nationaliste (VMRO-DPMNE) et les nationalistes albanais du PDSH.

12 et 13 septembre - Elections générales en Bosnie-Herzégovine. MM. Izetbegovic (Musulman), Radisic (Serbe, socialiste modéré) et Jelavic (Croate) sont élus à la présidence tricépha.

13 octobre - Signature d'un cessez-le-feu après un entretien de Milosevic avec l'émissaire américain Richard Holbrooke (qui menace de frappes aériennes): réduction des forces armées serbes au Kosovo à leur niveau d'avant le début des combats, arrêt des opérations militaires et déploiement de 2000 vérificateurs civils de l'OSCE.

24 octobre - Résolution 1203: le Conseil de Sécurité reprend les accords Yougoslavie-OTAN-OSCE.

2 novembre - La Macédoine accepte l'installation d'une "force d'extraction" de l'OTAN destinée à secourir les vérificateurs de l'OSCE au Kosovo s'ils sont menacés.

1999 :

15 janvier - Massacre de 45 civils albanais par les forces serbes à Raçak (Kosovo). Nouvelle initiative diplomatique du Groupe de contact.

6-23 février - Pourparlers de Rambouillet entre représentants de la RFY et des Kosovars albanais (qui ne siègent pas ensemble) avec les négociateurs occidentaux. Echec.

15 mars - Reprise des négociations à Paris: la délégation serbe refuse de signer le document proposé par la communauté internationale et acceptée par la délégation albanaise.

19 mars - Evacuation des vérificateurs de l'OSCE du Kosovo.

24 mars - Début des bombardements de l'OTAN sur la Yougoslavie.

31 mars - "Affaire Rugova": aux mains des Serbes, le leader kosovar albanais demande, depuis Belgrade, l'arrêt des bombardements.

6 avril - Formation d'un "Gouvernement provisoire du Kosovo" présidé par Ashim Thaçi, leader politique de l'UCK.

21 avril - Entrevue Clinton-Blair à Washington: le Premier britannique plaide - en vain - en faveur d'un engagement de troupes terrestres dans la guerre du Kosovo.

5 mai - Ibrahim Rugova arrive à Rome à la suite d'une médiation de l'association Sant' Egidio.

9 mai - Bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade. L'Allemagne propose un Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est.

17 mai - La Yougoslavie se déclare ouverte au dialogue sur la base des propositions du G8.

27 mai - Le Tribunal pénal international (TPIY) inculpe Milosevic pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

3 juin - La Yougoslavie accepte le plan de paix proposé par la communauté internationale (alliés occidentaux + Russie)

9 juin - **Signature à Kumanovo, à la frontière entre le Kosovo et la Macédoine, de l'Accord technico-militaire (ATM) entre les généraux serbes et l'OTAN, qui marque la fin de la guerre du Kosovo.**

10 juin - **Résolution 1244 par laquelle le Conseil de Sécurité organise la présence internationale au Kosovo.** Les forces de la RFY se retirent du Kosovo..

11 juin - Entrée surprise au Kosovo d'un détachement russe venu de Bosnie via Belgrade.

12 juin - Entrée des troupes de l'OTAN (mission KFOR) au Kosovo, depuis la Macédoine et l'Albanie.

5) Un an après: vraies guerres et fausses paix ?

21 juin - Accord de démantèlement immédiat de l'UCK.

2 juillet - **Bernard Kouchner est nommé Représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU. A ce titre, il prend la tête de la Mission des Nations-Unies au Kosovo (MINUK).**

23 juillet - Massacre de 14 Serbes à Gracko.

28 juillet - Première Conférence des donateurs appelés à financer la reconstruction du Kosovo

30 juillet - **"Sommet" de lancement du Pacte de Stabilité à Sarajevo: 39 chefs d'Etat et de gouvernement et les représentants de 17 organisations internationales agissant dans le cadre de l'ONU adoptent la Déclaration de Sarajevo.**

9 août - Grande manifestation des partis d'opposition serbe à Belgrade.

25 août - La Mission de l'ONU au Kosovo (MINUK) refuse la création de cantons serbes au Kosovo.

3 septembre - **Le Deutchemark devient la monnaie officielle du Kosovo** (en vertu de la Directive N° 4 de la MINUK)

septembre-décembre - Echec des manifestations de l'opposition serbe affaiblie par ses divisions internes.

3 octobre : Attentat - manqué - en Serbie contre Vuk Drascovic, leader du "Mouvement serbe du renouveau" (SPO - dans l'opposition)

2000 :

15 janvier - Assassinat à Belgrade du chef de milices serbes Zeljko Raznatovic ("Arkan")

7 février - Assassinat à Belgrade de Pavle Bulatovic, ministre de la Défense de la RFY

2 avril - Le Conseil National Serbe du Kosovo (SNV) décide de se faire représenter par un observateur, pour une période d'essai de trois mois, au sein du Conseil d'administration intérimaire créé par l'ONU, boycotté jusque-là par les Serbes restés dans la province. Cette

participation sera suspendue le 4 juin pour protester contre les attentats qui prennent les Serbes pour cibles.

25 avril - Assassinat à Belgrade de Zika Petrovic, Président de la JAT, compagnie nationale d'aviation de la RFY.

18 mai - Le Sénat des Etats-Unis rejette une résolution en faveur du retrait, à partir du 1er juillet 2001, des 5900 soldats américains stationnés au Kosovo.

27 mai - Manifestation à Belgrade, de plus de 15000 opposants qui réclament le départ de Milosevic, réunis à l'initiative de l'organisation estudiantine Otpor.

29 mai - Contacts des leaders de l'opposition serbe à Moscou.

30 mai - 5 juin - Nombreux attentats et actes de violence contre des membres de la minorité serbe dans diverses localités du Kosovo

6 juin - Emeutes serbes à Granica (Kosovo) où des soldats de la KFOR sont violemment pris à partie.

7 juin - Le Conseil de sécurité prolonge d'un an le mandat de Bernard Kouchner.

8 juin - Assassinat à Athènes du général Stephen Saunders, attaché militaire de la Grande-Bretagne, auquel le groupe terroriste grec "17 novembre" reproche la participation à la planification des opérations militaires menées par l'OTAN au Kosovo. Déclaration du Conseil de l'Atlantique-Nord (Ministres de la Défense) sur la situation dans les Balkans, à l'issue de sa réunion à Bruxelles : l'Alliance y réaffirme sa détermination de "promouvoir la sécurité, la stabilité la paix et la démocratie" dans la région "y compris par les opérations menées...en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo".

11 juin - Elections municipales partielles au Monténégro. Le résultat n'a pas de véritable valeur de test puisque les candidats des deux camps arrivent à égalité.

15 juin - Nouvel attentat - manqué - contre Vuk Drascovic, qui accuse les autorités serbes.

05 octobre: Chute de Slobodan Milosevic

2001: 28 juin: 21,2 2 nove

Transfèrement de Milosevic au TPIY à la Haye, sur décision du gouvernement serbe malgré un veto de la Cour constitutionnelle.

2002 : 21,22 novembre le sommet de l'OTAN à Prague.

Sept nouveaux pays sont invités à adhérer de l'OTAN: la Bulgarie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie.

2003: 12 mars

Attentat à Belgrade du premier ministre serbe M. Djindjic par des paramilitaires criminels, restes de l'ancien régime Milosevic.

9 mai

Conférence à Skopyé sur l'amélioration de la sécurité aux frontières de l'ouest des Balkans organisée par l'appui du Pacte de stabilité, l'OTAN, l'UE et l'OSCE.

3 juin

Réunion ministérielle du Conseil de l'Atlantique Nord à Madrid.

16 juin La Serbie et le Monténégro ont pris décision de présenter à l'OTAN leur candidature pour la participation au PpP et au programme de CPEA.

17 juin Création de la Cour pénale internationale pour des crimes commises dans n'importe quel pays du monde et de n'importe qui.

21 juin

Sommet Union européenne Balkans à Thessalonique.

Observations: 1. Les données ci-dessus sont puisées à diverses sources, notamment les ouvrages "Kosovo: dix clés pour comprendre" de Michel ROUX (La Découverte), "Balkans - la crise" de Jean-Arnault DERENS (Gallimard), la collection "Etat du Monde" (La Découverte), "Le Monde diplomatique", etc.

2. Les faits considérés comme essentiels figurent en grasses. Les événements internationaux ayant exercé une influence directe sur les développements dans les Balkans figurent en italiques.

Bibliographie

- ANGEL J., *Peuples et nations des Balkans*, Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 1992
- BERENGER J., *Histoire de l'Empire des Habsbourg*.
- BERTRAND M. *Vers une stratégie de prévention des conflits?* -in revue Politique Etrangère n°1/97- Printemps 1997 - Ed.IFRI Paris 1997.
- BOGDAN, H., *Historie des pays de l'Est*, Paris, Ed. Perrin, 1990.
- BONIFACE P. , THOUAL Fr., BOUGAREL X., e.a., *La prolifération étatique*, in La revue internationale et stratégique- n°37 - printemps 2000 - Ed. PUF Paris 2000
- BREZINSKI Z. *Le Grand Echiquier*, Ed. Bayard Trade, Paris. 1998.
- CABOT O., FAINI R. et Jaime de MELO, *Early Trade Patterns Under the Europe Agreements: France, Germany and Italy*, Insead Working Papers 94/47/EPS, Fontainebleau, 1994.
- CAMUS J.-Y. (dirigé par), *Les extrémismes de l'Atlantique à l'Oural*, Ed. de l'Aube/CERA - Paris 1999
- CASTELLAN G., *Histoire des Balkans, XVe - XXe siècle*, Ed. Fayard, 1991/ id. *Histoire de la Roumanie*, Ed. P.U.F, coll. "Que sais-je?" n° 2124, Paris 1984.
- CHANDLER D. *Bosnia - Faking Democracy After Dayton* - Ed. Pluto Press - London 1999.
- CHAUPADE A. et THUAL F., *Dictionnaire de géopolitique* - Etats, Concepts, Auteurs, p.327, Ed. Ellipses, Paris, 1998.
- CHICLET Chr. (sous la direction de), *Kosovo* - Dossier spécial in rev. Confluences Méditerranée N° 30 - été 1999 - Ed. L'Harmattan Paris 1999
- CHOMSKY N. *The New Military Humanism - Lessons from Kosovo*, Ed.Pluto Press - London 1999.
- CHRISTITCH K., *Les faux frères - Mirages et réalités yougoslaves*, Ed.Flammarion - Paris 1996
- CLAES W., *L'Alliance à l'épreuve*, in Politique internationale, hiver 1994-95.
- CLAUSEWITZ Carl von, *De la guerre*, Edition abrégée et présentée par Gérard CHALIAND - Ed. Perrin - Paris 1999
- COLLINSON S et MIALL H., *A wider European Union ? Integration and cooperation in the New Europe*, RIIA Discussion papers, n° 48, 1993.
- COMBE S. & DITCHEV Yv (sous la direction de), *Albanie utopie: huis.clos dans les Balkans*, Ed Autrement - Paris 1996
- COT J. (sous la direction de), *Dernière guerre balkanique?-Ex-Yougoslavie: témoignages, analyses, perspectives*, Ed. Fondation pour les Etudes de Défense- L'Harmattan Paris 1996
- COURTOIS S., Werth N., Panné J.-L., Paczkowski A., Bartosek K., Margolin J.-L., *Le livre Noir du communisme*, Ed. Robert Laffont, Paris, 1997.
- DAVIES N., *Europe a History* - Ed. Oxford University Press and Random House, dans l'article sur le livre Le Monde du 17 février 1998, pag.12.
- DEBRAY R, *L'Emprise* Ed. Gallimard Le débat - Paris 2000. Id. "L'Emprise" - Ed. Gallimard -Paris 2000
- LAURENT GERVEREAU ET YVES TOMIC, De l'unification à l'éclatement, *L'espace Yougoslave, un siècle d'histoire*.
- DEMORTIER M., *Réflexions sur la construction de l'Europe de la sécurité*, Ed. Défense nationale, oct. 1995.
- DERENS J.-A., *Balkans: la crise*,Ed.Gallimard Paris 2000
- DUCELLIER A., *La longue durée politique dans les Balkans*, in rev. LE DEBAT - n°107-novembre-décembre 1999 - Ed.Gallimard Paris 1999
- DUFOUR J.-L., *Les crises internationales de Pékin - 1900 à Sarajevo - 1995* Ed.Complexe -Paris 1996
- DURANDIN C., *La Roumanie et les enjeux contemporains*, Défense nationale, Paris avril 1988./ id. *Histoire de la nation roumaine*, Ed. Complexe, Bruxelles, 1994.
- DUROSELLE J. -B., *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, Ed.Dalloz, Paris 1993.
- FEJTÖ F., *Histoire des démocraties populaires*, Ed. Seuil, Paris, 1972. Id. *La fin des démocraties populaires. Les chemins du post-communisme*, Ed. Le Seuil, Paris, 1992
- FONTAINE A., *Après eux, le Déluge - de Kaboul à Sarajevo - 1979-1995* , Ed. Fayard Paris 1995
- FOUCHER F.(sous la direction de), *Fragments d'Europe*, Ed. Fayard, Paris 1993
- FOYER J., *L'Europe centrale et orientale cinq ans après la chute du mur de Berlin*, Palais de l'Institut, Paris, 1995
- GALTUNG J. *Conflict Transformation by Peaceful Means*, Ed. Sage-Londson 1998
- GARDE P. *Les Balkans* - Ed. Flammarion - Paris 1994, Ed. Flammarion, Coll.Dominos, Paris 1994
- GARDE P., *Vie et mort de la Yougoslavie*, Ed.Fayard - Paris 1994 ; id. *Les Balkans*, Ed.Flammarion-(coll.Dominos) Paris 1994
- GELEDAN A., *Transitions à l'Est*, Ed. le Monde, coll. Marabout, 1995.
- GERE Fr., *La guerre psychologique*, Ed.Economica - Paris 1996 ; id.*Demain la guerre*, Ed. Calmann-lévy - Paris 1997 ; id., *La société sans la guerre*, Ed. Desclée de Brouwer - Paris 1998

GIRAULT R., FRANK R., *La loi des géants 1941-1964*, Ed. Masson, Paris, 1993.

GJELOSHAI K. *La question du Kosovo - Instrumentalisation et lutte interne* in rev. Confluences Méditerranée n° 30, 38 été 1999 & 2001- Ed. L'Harmattan - Paris 1999 & 2001.

GNESTTO N., *L'Union et l'Alliance: les dilemmes de la défense européenne*, Paris, IFRI, 1996.

HALIMI S. & VIDAL Dom., *L'opinion, ça se travaille - Les medias, l'OTAN et la guerre du Kosovo*, Ed. Agone- Paris 2000

HARTMANN Fl., *Milosevic-la diagonale du fou*, Ed.Denoël (coll. Impacts) Paris 1999

HASSNER P., *Change and Security in Europe*, Ed. The Institute for Strategic Studies, Washington, 1968.

HUYGHE Fr.-B., BOUGNOUX D., RAMONET Ign. e.a., *Croyances en guerre: l'effet Kosovo*, -in Cahiers de Médiologie n°8 - Ed. Gallimard Paris 1999

HYDE-PRICE A., *The International Politics of East Central Europe*, Ed. Manchester University Press, Manchester, 1996.

JAMES Pettifer, *Non-Albanian Muslim Minorities in Macedonia*.

JEAN-CLAUDE CHESNAIS: *Russie: l'horreur démographique, politique internationale*, N.89/2000.

JOSEPH YACOUB, *Les minorités dans le monde, Delée de Brouwer 1998*

JUDIT T., *Un passé imparfait. Les intellectuels en France, 1944-1956*, Paris, Ed. Fayard, 1992.

KRULIC Jos. *Historie de la Yougoslavie de 1945 à nos jours* , Ed.Complexe - Brxelles 1993

KRULIK Jos., *Réflexions sur la singularité serbe*, - in rev. Le Débat - ibid.

KUBLI Ol.-Lad., *Du nationalisme yougoslave aux nationalismes post-yougoslaves* Ed.L'Harmattan Paris 1998

LACOSTE Y. (sous la direction de), *Dictionnaire géopolitique des Etats* 98, Ed.Flammarion -Paris 1997

LAURENT Er., *Guerre du Kosovo-le dossier secret* Ed.Plon - Paris 1999

LELLOUCHE P., *Le nouveau Monde*, Ed. Grasset, Paris, 1992.

LEMARCHAND Ph. (sous la direction de), *L'Europe Centrale et Balkanique - Atlas d'histoire politique*, Ed. Complexe - Paris 1995

LEVY El. *Kosovo: l'insoutenable légèreté de l'information*, in rev.Le Débat n° 109, avril 2000 , Ed. Gallimard Paris 2000.

LHOMMEL Ed. & SCHREIBER Th. (coordonné par), *L'Europe centrale et orientale*, Ed. Etudes de la Documentation française - Paris - 1994 et 1996

LORY B, *L'Europe Balkanique de 1946 à nos jours*, Ed. Ellipses, 1996, Paris.

LUKIC R. et LYNCH A., *La paix américaine pour les Balkans*, in Etudes internationales, Paris, Septembre 1996

MASCHLET J., *L'Union politique de l'Europe*, Paris, P.U.F, 1994.

MATRAN R. (dir.) *Histoire de l'Empire ottoman* - Ed. Fayard - Paris 1989.

MALCOLM M. *Bosnia- a short history* . Ed.Macmillan - London 1994 id. "Kosovo - a short history" - Ed.Macmillan London 1998.

PAUL GARDE, fin des siècles dans les Balkans, *Editions Odile Jacob 2001*

VICKERS Mir. *Between Serbs and Albanians - A History of Kosovo* -Ed.Columbie University Press New York 1998.

Milacic S. *Critique de la transition unique. Note épistémologique du postcommunisme dans le rétroviseur de la pensée unique*, in Revue internationale de politique comparée, Avril, Paris, 1996.

MILETICH Nic. *Trafics et crimes dans les Balkans* , Ed.P U F, Paris 1999.

MILTZA P, *Le nouveau désordre mondial*, Ed. Flammarion, Paris, 1983.

MONTBRIAL T., *Que faire ?Les grandes manoeuvres du monde*, Ed. La Manufacture, Paris, 1990.

NOETZOLD J. *European Union and Eastern Central Europe: Expectations and Uncertainties*, Ed.Aussen Politik, vol. 46, n°1, 1995.

NOUZILLE J. , *Histoire de frontières*, Ed. Berg International (coll."Faits et Représentations" -Paris 1991

PACEPA I., *Horizons rouges*, Paris, Ed. Presses de la Cité, 1987.

POTEL J-Y, *Les 100 Portes de l'Europe Centrale et Orientale*, Les Editions de l'Atelier - Les Editions Ouvrières, Paris 1998.

RAUFER X.-HAUT Fr., *Le chaos balkanique*, Ed. de la Table Ronde - Paris 1992

ROUX M., *Le Kosovo-Dix clés pour comprendre*, -Ed. La Découverte Paris 1999

RUPNIK J. (sous la direction de) , *Le Déchirement des nations*, Ed.Seuil -PARIS 1995

STARK H., *Les Balkans. Le retour de la guerre en Europe*, Ed. Dounod, Paris, 1993.

SUN TSU *L'art de la guerre*, Ed.Flammarion - Paris 1972

The New Macedonian Question , palgrave, 2001

TCHAKLOFF M., *Les grandes étapes de l'organisation de l'Europe*, Ed. P.U.F, Paris, 1996.

TERRAY Emm. *Clausewitz* - Ed. Fayard - Paris 1999

THIESSE A.-M., *La création des identités nationales- Europe XVIIe-XXe siècle*, Ed. SEUIL (coll."L'univers historique") Paris 1999

VAÏSSE M., *Les relations internationales depuis 1945*, Ed. Armand Colin, Paris, 1996.

VICKERS Mir. *Between Serbs and Albanians - A History of Kosovo* - Ed. Columbia University Press - New York 1998.

WOODWARD S., *Balkan Tragedy - Chaos and Dissolution after the Cold War*, Ed. Brookings, Washington, 1995.

Le déplacement forcé de populations aux Balkans

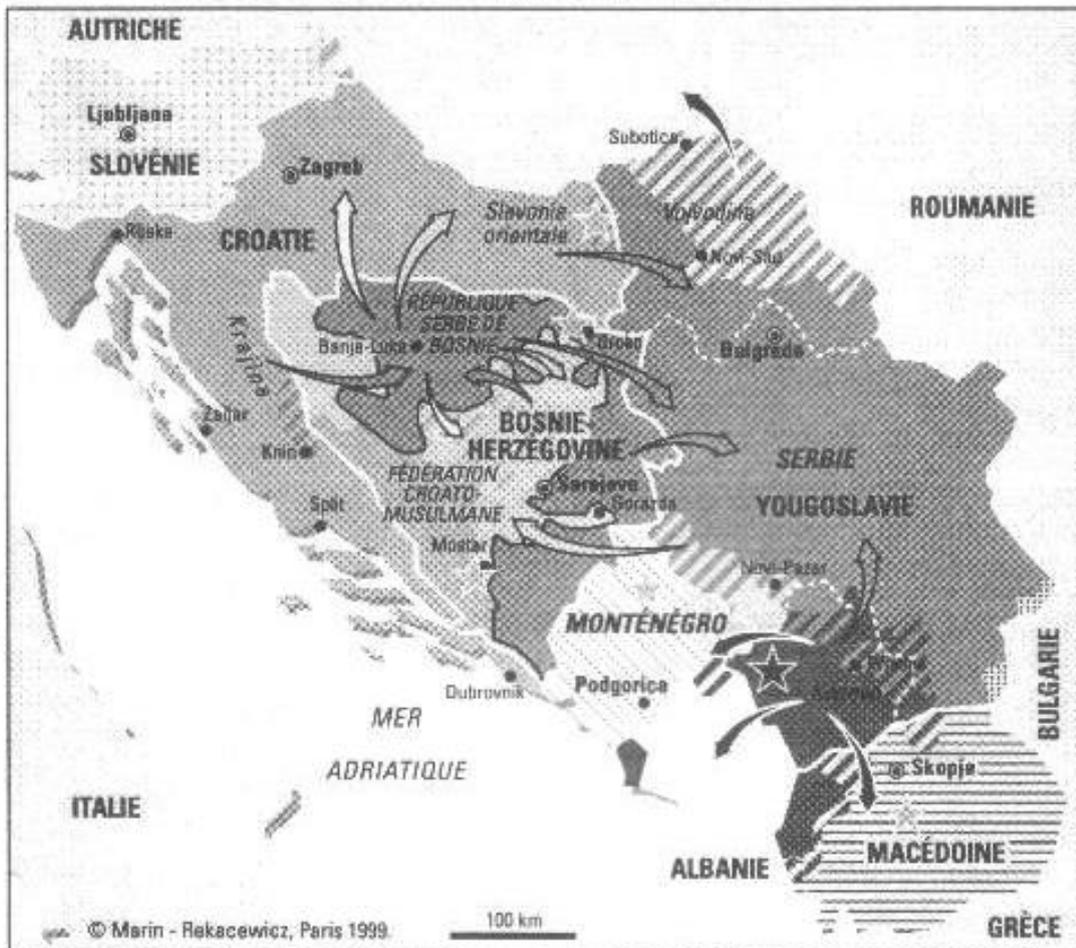




Les pays balkaniques en train de stabilisation pour l'adhésion a l'OTAN et à la Communauté Européenne

Pays	Superficie en km ²	Population
Albanie	28,750	3,300,000
Bosnie-Hertzégovine	51,000	3,700,000
Croatie	56,350	4,700,000
Kosovo (MINUK)	10,900	2,000,000
Macédoine	25,700	2,000,000
Monténégro	13,800	650,000
Serbie	77,470	7,700,000
Total	263,970	24,050,000

Déplacements de population depuis 1991



NATIONALITÉS :

-  Serbes
-  Croates
-  Musulmans
-  Slovènes
-  Albanais
-  Macédoniens
-  Monténégrins
-  Hongrois
-  Bulgares

 Tensions politiques

 Tensions armées

 Limite des deux entités bosniaques

DÉPLACEMENTS DE POPULATION DEPUIS 1991 :

-  Croates
-  Musulmans
-  Serbes
-  Autres (Albanais, Hongrois)

